WWW.MAIRIE-VANNES.FR

VANNES MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES

VANNES

LA VILLE DE VANNES RACHÈTE L'ANCIENNE ÉCOLE NATIONALE DE POLICE

N° 76
NOVEMBRE - MI-DÉCEMBRE 2012







Retrouvez l'actualité municipale de Vannes
en vidéo sur www.mairie-vannes.fr



Pour vous rendre la ville **plus visible**

www.mairie-vannes.fr

TUNNEL DE KÉRINO : UNE NÉCESSITÉ

Le passage inférieur de Kérino appelé le plus souvent tunnel de Kérino a été voté par le Conseil Municipal le 19 octobre dernier. Cette infrastructure est une absolue nécessité. Tout d'abord parce qu'elle va profondément améliorer les conditions de circulation à Vannes. Et ensuite, parce que le sud de notre ville a besoin de ce tunnel pour conforter son développement.

Dans les années à venir, cet axe sud va en effet poursuivre son essor. Plusieurs projets vont et iront dans ce sens, comme l'installation d'un casino et d'un espace ludique au Parc du Golfe. Mais aussi, je l'espère, la construction d'un troisième hall au Parc Chorus. Il permettra à la ville d'avoir une véritable politique d'accueil de congrès, génératrice d'emplois pour l'ensemble du Pays de Vannes. Les sites d'EDF-GDF et de l'ancienne école normale auront vocation, quant à eux, à accueillir de nouvelles populations.

Le tunnel permettra un maillage complet de la ville par les transports en commun desservant le futur grand site universitaire de Tohannic, et entre les communes périphériques.

Le pont de Kérino, aujourd'hui, avec 2.5 ouvertures par jour, chiffre qui double de mai à septembre, pénalise fortement l'ensemble des vannetais et plus généralement l'agglomération. Bien souvent, bon nombre d'entre nous passons par la place Gambetta afin d'éviter les désagréments de la fermeture du pont. Nous voyons donc bien là l'intérêt vital pour la circulation dans notre ville, d'avoir un franchissement tout au long de la journée de la rivière de Vannes. Demain, le port et la place Gambetta retrouveront une circulation moindre et une quiétude que nous devons à cet écrin de notre ville.

Les travaux débuteront dès janvier prochain avec le déplacement du port de commerce vers la gare maritime, pour une livraison de l'ouvrage fin 2015.

Le coût important de ce passage inférieur n'augmentera pas la pression fiscale. Je m'y suis engagé, et cet engagement sera tenu.



David Robo
MAIRE DE VANNES
MAER GWENED

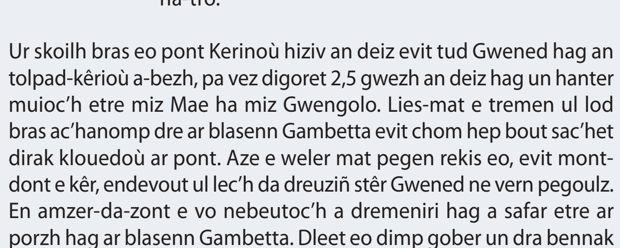
RIBOUL KERINOÙ : REKIS EO

D'an 19 a viz Gouel-Mikael en doa votet ar C'huzul-kêr evit sevel an tremen edan dour a vez graet riboul Kerinoù anezhañ peurliesañ.

Rekis-bras eo sevel ar riboul-se. Da gentañ-penn pand eo gwir e vo ur bochad aesoc'h mont-dont e Gwened goude al labourioù, hag ivez dre ma 'zo ezhomm ag ar riboul-se evit diorren kreisteiz hor c'hêr da vat.

Er blezadoù da zont e kendalc'ho an ahel greisteiz-se da gemer lañs. Meur a raktres a zo hag a vo c'hoazh àr an tu-se, evel staliiñ ur c'hazino hag ur greizenn c'hoarioù e Park ar Mor Bihan. Ha fiziañs am eus ivez e vo savet un trede hall er Park Chorus. Gantañ e vo gant kêr Gwened ur gwir bolitikerezh da zegemer kendalc'hioù hag a zegaso labour da Vro Gwened a-bezh. Savadurioù kozh Tredan ha Gaz Frañs hag ar skol-vistri gozh a servijo da zegemer tud arall.

Gant ar riboul e vo gallet stankaat rouedad treuzdougen boutin kêr a zeservijo kampus skol-veur Tohanig, hag al liammoù etre ar c'humunioù tro-ha-tro.



Ur skoilh bras eo pont Kerinoù hiziv an deiz evit tud Gwened hag an tolpad-kêrioù a-bezh, pa vez digoret 2,5 gwezh an deiz hag un hanter muioc'h etre miz Mae ha miz Gwengolo. Lies-mat e tremen ul lod bras ac'hanomp dre ar blasenn Gambetta evit chom hep bout sac'het dirak klouedoù ar pont. Aze e weler mat pegen rekis eo, evit mont-dont e kêr, endevout ul lec'h da dreuziñ stêr Gwened ne vern pegoulz. En amzer-da-zont e vo nebeutoc'h a dremeniri hag a safar etre ar porzh hag ar blasenn Gambetta. Dleet eo dimp gober un dra bennak evit ar skrin-se ag hor c'hêr.

Adal miz Genver-mañ a za e krogo al labourioù gant diblasiñ ar porzh-kenwerzh betek ar gar-vor, hag e dibenn 2015 e vo echuet ar chanter.

Ne vo ket kresket an tailhoù ha bout ma vo koustus-bras ar riboul-se. Prometet e oa bet ganin ha derc'hel a rin da'm fromesa.

AU SOMMAIRE

VANNES MAG N° 76 - NOVEMBRE - MI-DÉCEMBRE 2012

VANNES MAG SUR CD AUDIO

L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes réalise, pour chaque édition du Vannes Mag, une version sonore du magazine municipal. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande. **Renseignements au 02 97 47 04 18.**

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE : © MARC GALLIC

Challenge Vannes Franc Jeu : la remise des prix



© FRANÇOIS LE DIVENAH

La remise des prix du challenge Vannes Franc Jeu 2011-2012, ainsi que le lancement de l'édition 2012-2013, ont eu lieu le 1er octobre dernier à l'Hôtel de ville, en présence du maire, David Robo, de son adjoint aux sports, Lucien Jaffré et de plusieurs autres élus.

Vannes Franc jeu, rappelons-le, est un challenge annuel, organisé par la Ville de Vannes, qui a pour but de récompenser les équipes de sport collectif, jeunes comme adultes, faisant preuve d'un réel fair-play tout au long de la saison et notées en conséquence par des arbitres « accrédités Franc Jeu ».

Les clubs vannetais concernés par ce challenge sont ceux qui présentent des équipes de jeunes (catégories 13 / 18 ans), de seniors ou de vétérans dans les sports collectifs suivants : basket, foot, hand, rugby, volley, foot américain et roller-hockey.

Cette saison, 67 équipes étaient engagées dans ce challenge, dont 33 chez les jeunes et 34 chez les adultes.

LE PALMARÈS 2011-2012

Catégorie Jeunes. ***1er : Handball Pays Vannes*** (équipe 4 - junior garçon 17 ans, champ. régional), ***2e : Handball Pays Vannes*** (équipe 5 - cadet garçon 15 ans, champ. régional), ***3e : UCK Basket-ball*** (équipe 5 - cadet garçon, champ. régional). *Dotation : des ballons.*

Catégorie adultes. ***1er : Avril Roller Hockey*** (équipe 1 - seniors masculins, National 3), ***2e : U.C.K. Basket-ball*** (équipe 1 - seniors masculins, champ. prénational), ***3e : Vannes Volley-ball*** (équipe 1 - seniors féminines, champ. national - DEF). *Dotation aux lauréats : des ballons.*

Vainqueur toutes catégories. ***Avril Roller Hockey*** (équipe 1 - seniors masculins, National 3). *Dotation : matériel de hockey et deux équipements complets de gardien.*

Club le plus participatif. ***U.C.K. Basket-ball***.

Le maire a lancé officiellement, au cours de cette cérémonie, le challenge 2012-2013 qui réunira 66 équipes (35 jeunes et 31 adultes) et a annoncé que **Vannes sera candidate pour la saison 2013-2014 au *Challenge de la ville la plus sportive* de France, organisé par le journal L'Équipe.**

Une série chinoise en tournage à Vannes

Une équipe de la télévision chinoise Hunan TV a commencé, le 19 septembre dernier, le tournage des 46 épisodes de *Fleurs et Brumes*, une saga romantique à succès attendue avec impatience par des dizaines de millions de téléspectateurs chinois. Cette série, qui sera diffusée sur les écrans chinois à partir du printemps prochain, a pour toile de fond la Bretagne. Vannes y sera représentée dans un épisode tourné le 2 octobre dernier qui comprend notamment une séquence de balade romantique aux Jardins des Remparts, une autre scène à l'Hôtel de ville et sur la place Maurice Marchais et quelques prises de vue dans différentes rues du centre-ville.


© ROMAIN GARDET

La Ville accueille ses étudiants à l'Echonova


© FRANÇOIS LE DIVENAH


© FRANÇOIS LE DIVENAH


© FRANÇOIS LE DIVENAH

En guise de lancement de l'année universitaire 2012-2013, la Ville de Vannes et le Collectif des associations étudiantes vannetaises ont organisé, le 4 octobre dernier, une journée festive. Au programme : les premières olympiades inter-établissements, proposées sur l'esplanade du port, qui ont mis aux prises les différents sites d'enseignement supérieur de la ville. Dans un esprit ludique et convivial, la compétition a été brillamment remportée par les étudiants de l'UCO qui remettront leur trophée en jeu l'an prochain. La journée s'est ensuite achevée en toute décontraction à l'Echonova, sur l'invitation du maire David Robo et de Latifa Bakhtous, maire-adjointe chargée de l'enseignement, pour déguster un cocktail sans-alcool et profiter de deux concerts gratuits.



GENS d'ici

Psychosociologue de renommée internationale, Nicolas Guéguen est professeur à l'Université de Bretagne sud et l'auteur de dix-sept ouvrages traduits dans dix-sept pays. Rencontre avec un hyperactif.

Il nous annonce, d'emblée, son emploi du temps surchargé. Sollicité par ses élèves, ses recherches, son éditeur ou encore par l'écriture de ses nombreux ouvrages, son temps est compté. Il reste, cependant, plus de deux heures avec nous, oubliant de regarder le cadran. Deux heures à, exposer, digresser, rebondir d'un sujet à un autre, pour le plaisir du verbe et de l'échange dont il a fait son cœur de cible, sa recherche sans fin. Communication par les mots, bien évidemment, mais pas seulement. Son travail bifurque du côté de l'éthologie **(1)** et de l'étude des postures, des attitudes et des non dits dont nous n'avons pas toujours conscience. Nicolas Guéguen et son équipe dissèquent ces liens invisibles afin de mieux diagnostiquer certains dysfonctionnements de nos liens sociaux.


© FRANÇOIS LE DIVENAH

Nicolas Guéguen

VÉRONIQUE MÉTER

PSYCHOSOCIOLOGUE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Depuis quatorze ans, il travaille sur l'influence. « *Nos comportements sont régis par des stéréotypes et influencés par des signes extérieurs, c'est inévitable mais lorsque ces influences nous pénalisent, nous freinent, il faut les faire évoluer* ». Concrètement, il propose des solutions pour lutter contre la médisance, la tristesse ou la résistance à la souffrance et expose les résultats de ses recherches dans des livres aux titres évocateurs **(2)**.

DÉFENSEUR D'UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Ses dernières conclusions concernant l'influence de la nature sur la santé ont d'ailleurs été largement diffusées par les médias. « *Il ne s'agit pas d'écrire uniquement pour les universitaires mais de démocratiser notre discipline* ». Au total dix-sept ouvrages et manuels traduits dans dix-sept langues « *sauf dans les pays anglo-saxons* » qui ne manquent pas de psychosociologues et de spécialistes du mieux vivre. « *Ils sont en avance sur nous en ce qui concerne ce genre de discipline* », explique-t-il, lucide. Pour autant ses travaux y sont remarqués : « *J'ai eu des propositions pour aller enseigner aux États-Unis* », déclinées pour passion bretonne : « *Je ne me voyais pas quitter ma vie ici* ». Resté en Bretagne, il doute cependant de la pertinence de certains paramètres de notre modèle scolaire et vante le fonctionnement social et éducatif scandinave, selon lui « *plus performant, soucieux de l'action commune* ». Il se fait également le défenseur des formules transdisciplinaires à l'anglo-saxonne : « *Nous nous sommes enferrés dans un système individualiste fondé sur la sanction, au sein duquel il n'y a aucune porte entre les disciplines avec une hiérarchisation insensée plaçant les maths tout en haut de la pyramide. C'est inopérant, je suis chercheur en psychosociologie, pour autant je fais des mathématiques et des statistiques tous les jours ; il faut croiser les genres, communiquer* », assure ce docteur en ressources humaines qui a également obtenu un master de mathématiques. Un discours passionné mais sans militantisme : « *Je ne me vois pas faire de la politique* ». Le créneau dérobé sur son emploi du temps chronophage, il préfère le consacrer à ses activités de pompier volontaire ou de guitariste au sein d'un groupe de musique celtique **(3)**. Des activités certainement influencées par son attachement à son pays breton. « *Je suis un fervent défenseur de cette culture* », s'enflamme-t-il avant de raconter, digresser, rebondir sur ce nouveau sujet de conversation en oubliant de regarder l'heure.

(1) Étude des comportements animaux.

(2) Quelques ouvrages : *Pourquoi la nature nous fait du bien ?* » - 2012 - Dunod. *Psychologie du consommateur* - 2011 - Dunod, *Psychologie de la manipulation et de la soumission* - 2011 - Dunod.

(3) Groupe de musique celtique « Sacrée bordée ».

Rentrée scolaire : 16 308 élèves à Vannes




© FRANÇOIS LE DIVENAH

La rentrée des classes a été marquée, comme chaque année, par la visite du maire David Robo et de son adjointe à l'enseignement, Latifa Bakhtous, dans deux écoles vannetaises : l'école privée Saint-Guen, puis l'école primaire publique de Tohannic.

16 308 élèves (écoles, collèges et lycées confondus) ont fait leur rentrée le 4 septembre dernier à Vannes, soit 6,9 % de plus qu'à la rentrée 2011 où ils étaient 15 259. Dans les écoles, les effectifs sont très légèrement supérieurs à ceux de la rentrée 2011 (4 985 contre 4 960). Dans les collèges, il y a, à l'inverse, un très léger fléchissement (3 880 élèves cette année, contre 3 898 l'an dernier). C'est la population lycéenne qui fait grimper les statistiques avec des effectifs qui s'élèvent cette année à 7 443 élèves, contre 6 401 à la rentrée 2001. Cette forte hausse de la population lycéenne (+ 16,3 %) est plus marquée dans l'enseignement privé qui gagne 686 élèves que dans l'enseignement public (+ 356). Trois lycées se distinguent par l'importance de leur hausse d'effectifs : le lycée Notre-Dame Le Ménimur (1 173 inscrits à la rentrée contre 896 en 2011, soit 277 de plus), le lycée Saint-Paul (1 850 inscrits contre 1 591 l'an dernier, soit 259 de plus) et le lycée Lesage (1 160 inscrits contre 959 en 2011, soit 201 de plus).

Écoles publiques : 410 000 € de travaux

De nombreux travaux de rénovation, de modernisation et de mise aux normes ont été réalisés avant la rentrée dans les écoles publiques. La Ville de Vannes y a consacré une enveloppe de 410 000 €. Voici l'essentiel de ce qui a été réalisé.

- **Maternelle Pape Carpantier :** remplacement des revêtements de sol et travaux de peinture et d'électricité (30 000 €).
- **Maternelle Jacques Prévert :** remplacement des faux plafonds, isolation thermique et remplacement de l'éclairage (60 000 €).
- **Élémentaire Jacques Prévert :** Installation d'une VMC dans les sanitaires et les locaux d'entretien (6 000 €).
- **Maternelle Armorique :** protection extérieure contre l'humidité dans le couloir, le long des classes (40 000 €).
- **Élémentaire Brizeux :** rénovation de cloisons (35 000 €).
- **Élémentaire Calmette :** câblage informatique de toute l'école et travaux d'étanchéité (27 000 €).
- **École primaire de la Rabine :** rénovation des sanitaires maternels et élémentaires et peinture des salles de classe (128 400 €).
- **Élémentaire Jean Moulin :** rénovation de la chaufferie (50 000 €).
- **Maternelle Cliscouët :** remplacement du jeu et du sol d'une structure à grimper (20 680 €).
- **Maternelle Armorique :** réfection de l'enrobé de la cour et installation d'un bac à sable (2 170 €).

LE CHIFFRE
QUI EN DIT LONG

1 300

C'est le nombre de convives qui ont eu la joie de participer au traditionnel repas des retraités, le samedi 13 octobre dernier au Parc Chorus.
Pour sa 7e édition, ce rendez-vous désormais incontournable a ouvert de la plus belle des manières la Semaine bleue. Propice à la convivialité, au partage et à la découverte, la Semaine Bleue a proposé cette année encore un riche programme d'activités et de temps forts exclusivement dédiés aux seniors. Un hall entier du Chorus a été utilisé pour l'organisation de ce déjeuner musical et près de 60 serveuses et serveurs mobilisés, afin de choyer les personnes âgées invitées, dont la doyenne avait 99 ans.

Clos Vert : tout sera terminé dans un an

Les travaux avancent au rythme prévu sur le site du Clos vert au Pargo. La complète transformation de cet îlot de près de 2 hectares situé à l'arrière du lycée Jean Guéhenno s'achèvera comme prévu en septembre 2013. A la fin de ce mois d'octobre, les dernières petites maisons de l'ancien quartier d'habitat social seront démolies pour laisser place à la construction d'un ensemble locatif de 48 logements. La fin d'une époque que les gens du quartier saluent avec satisfaction.



© MARC GALLIC

L'un des nouveaux collectifs du programme de reconstruction du Clos Vert, au Pargo.

Le maire de Vannes, David Robo et son premier adjoint, président de Vannes Golfe Habitat, Georges André, ont présenté à la presse, le 18 septembre dernier, l'état d'avancement des travaux de reconstruction du Clos Vert. Six mois après la première visite de chantier (*cf. Vannes Mag n° 72*), les travaux avancent comme prévu. Plusieurs programmes (un ensemble de 9 maisons T3 et T4 gérées par le CCAS et un collectif de 32 logements, du T2 au T4) sont d'ores et déjà livrés.

Dans un an, tout sera fini : constructions, voiries, réseaux et espaces verts. Le futur Clos Vert, rebaptisé Résidence rue Monseigneur Plumey, regroupera alors un ensemble de **119 logements comprenant 14 maisons individuelles** (9 gérées par le CCAS et 5 proposées en location-accession par Vannes Golfe Habitat), **80 logements collectifs** en location sociale gérés par VGH (du type 2 au type 5) **ainsi qu'une résidence sociale de 25 logements** (20 en collectif et 5 maisons individuelles) gérée par l'Amisep. Cette maison relais, dont l'ouverture est programmée dans le courant du premier trimestre 2013, sera réservée à des hommes seuls en grande difficulté d'insertion qui bénéficieront sur place d'un service social d'accompagnement 24 h sur 24 h.

LES DERNIÈRES VIEILLES MAISONS SERONT DÉMOLIES FIN OCTOBRE

Toutes les constructions de ce programme de renouvellement urbain sont aux normes BBC (bâtiment basse consommation) garantes d'une bonne efficacité énergétique. Rien que cela va changer la vie des résidents de l'ex Clos Vert dont les factures


© MARC GALLIC

Les dernières vieilles maisons de l'ancien Clos Vert seront démolies fin octobre pour laisser place aux ultimes constructions du nouveau programme de logements de ce quartier d'habitat social.

de chauffage étaient bien souvent exorbitantes en raison de la vétusté de leurs vieilles maisons locatives. Le Clos vert regroupait, jusqu'en octobre 2011, 45 petites maisons construites dans les années 1970 pour répondre notamment aux besoins de logement des Français rapatriés d'Algérie. Elles ont été réservées par la suite à des familles en grande difficulté suivies par le service social du CCAS de Vannes (Centre communal d'action sociale). A ce jour 26 maisons ont été démolies pour permettre la réalisation de la première phase de construction du nouveau Clos Vert. Les 19 restantes seront rasées fin octobre pour laisser place à la construction du dernier programme de logements : un collectif de 48 appartements locatifs qui sera livré dans un an, en septembre 2013. L'opération résidence rue Monseigneur Plumey, réalisée par Eiffage Construction pour le compte de Vannes Golfe Habitat, coûtera au total un peu plus de 12,6 M€. La Ville de Vannes contribue à son financement à hauteur de 0,34 M€.

Sébastien Gosselin : « Génial tout simplement ! »

Sébastien Gosselin et ses proches étaient en plein déménagement le 18 septembre au Clos Vert, lors de la visite du maire et du président de VGH sur le site. Ce Vannetais de 40 ans et sa famille (8 personnes) ont fait un passage par la rue Henri Dunant à Kercado avant de revenir au Clos Vert. « *On a été relogé pendant la construction de notre nouveau logement. Le Clos Vert, je le connais bien. J'ai toujours habité ici. On avait une maison T4 qui a été démolie. On ne la regrette pas. On chauffait pour rien et on se retrouvait toujours avec des factures énormes à payer. Ici, c'est bien isolé. On va payer plus cher, mais on fera des économies de chauffage.* » Et la maison, il la trouve comment ? « *Qu'est ce que je peux vous dire ! Vous n'avez qu'à regarder. C'est génial tout simplement ! On a une maison neuve, un T6 pour toute la famille. Tout est moderne, il y a un petit jardin et les enfants sont heureux. C'est un peu comme si on avait fait construire. Cette fois, on peut dire qu'on est vraiment chez nous !* »


© MARC GALLIC

Réunions de quartier 2012-2013

Prochains rendez-vous avec le maire et son équipe

Les réunions publiques de quartier ont repris le 11 octobre dernier par le premier rendez-vous du programme 2012-2013 au Centre socioculturel de Kercado. Ces réunions, pour celles et ceux qui ne les connaissent pas encore, permettent au public de dialoguer avec le maire et son équipe sur l'actualité des dossiers municipaux et sur tout ce qui touche à la vie quotidienne dans les quartiers de Vannes (circulation, stationnement, environnement, sécurité, logement, services de proximité, animations…).
Les réunions publiques de quartier sont bien entendu ouvertes à tous. Elles débutent à 18 h par une rapide présentation, par le maire, de l'actualité des actions et des projets de la Ville de Vannes. David Robo et ses adjoints répondent ensuite aux questions du public. Voici les dates et lieux des prochaines réunions de fin d'année.

→ Réunion publique du secteur sud-est. **Jeudi 22 novembre à 18 h.** *Campus UBS de Tohannic (amphi Ensibs), rue Yves Mainguy*.

→ Réunion publique du secteur sud-ouest. **Mardi 4 décembre à 18 h.** *Maison de quartier de Conleau, 9 allée du Lavoir (près du square du Morbihan).*

→ Réunion publique du secteur de Cliscouët. **Lundi 17 décembre à 18 h.** *Salle des Alizés, place Fareham.*

La Mission locale fête ses 20 ans

au Palais des Arts, jeudi 6 décembre

La Mission Locale du Pays de Vannes a 20 ans. Pour marquer cet événement, elle organisera une conférence tout public le jeudi 6 décembre au Palais des Arts, aux alentours de 18 h **(1)**.
Cette conférence portera sur le thème de ***l'accompagnement et de l'intégration socioprofessionnelle de la génération Y*** **(2)**. Elle sera animée par **Daniel Ollivier**, sociologue des organisations, coauteur avec Catherine Tanguy de *Génération Y mode d'emploi - Intégrez les jeunes dans l'entreprise !*



Juste après cette conférence, une table ronde réunira des jeunes, des entreprises et des organismes de formation qui échangeront avec la salle sur les attentes professionnelles des jeunes et des employeurs.
Les jeunes de la Maison du Mené - FJT, de la Mission locale du Pays de Vannes et du dispositif expérimental « 3 D » **(3)** participeront à cette manifestation à travers un jeu de saynètes, un reportage vidéo et la préparation du pot de l'amitié qui sera servi à après la table ronde.

→ Jeudi 6 décembre, à partir de 18 h, au Palais des Arts (pl.de Bretagne). Entrée libre et gratuite.

(1) Confirmation de l'heure exacte prochainement sur le site : www.mlpv.org

(2) En gros, il s'agit des jeunes d'aujourd'hui (jusqu'à 30 ans maxi) pour qui les nouvelles technologies (ordinateurs, consoles vidéos, appareils numériques…) et l'Internet constituent un environnement familier ou bien assimilé.

(3) Il s'agit d'un nouveau dispositif d'insertion sociale et professionnelle à destination de jeunes de 16 à 18 ans. Il s'inspire de l'expérience menée par l'association finistérienne Don Bosco et associe la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la Mission locale et l'association Sauvegarde du Morbihan.

Pôle emploi.

Les Vannetais relèvent désormais de l'agence Vannes-Ouest



Depuis le 27 août dernier, Pôle emploi a opéré un redécoupage des secteurs géographiques de compétence de ses agences dans le bassin d'emploi de Vannes. Jusqu'alors les Vannetais (demandeurs d'emploi et entreprises) pouvaient être amenés à s'adresser à l'une ou l'autre des deux agences, Vannes Ouest à Plescop et Vannes-Est à Séné (route de Nantes), selon le secteur d'activité recherché. Désormais, en application d'une mesure nationale, c'est la logique géographique qui s'impose. Chaque agence est maintenant responsable d'une aire géographique bien précise et traite tous les métiers, pour les demandeurs d'emploi, comme pour les employeurs.

Pour les Vannetais, l'agence d'accueil de Pôle emploi est désormais celle de Vannes Ouest.

On y trouve tous les services habituels : inscriptions, indemnisations, placements, services d'aide au recrutement, informations sur les aides et mesures, informations sur la formation et sur le marché local du travail.

Ouverture : lundi, mardi et mercredi (8 h 30-16 h 30), jeudi (8 h 30-12 h 30) et vendredi (8 h 30-15 h 30).

Adresse : Pôle emploi Vannes Ouest - Zone Atlanparc, bat. H, 3 rue Marie Curie - 56 890 Plescop. Accès en bus par la ligne n° 8, arrêt « Kerluherne ».

Contact Pôle emploi. Pour les demandeurs d'emploi : 39 49. Pour les employeurs : 39 95.

Site : www.pole-emploi.fr

Minig, la nouvelle mascotte des nouveau-nés vannetais

Pelage blanc tout doux, grands yeux noirs, écharpe délicatement nouée autour du cou… Voici Minig, une petite peluche représentant l'hermine. Ce doudou-marionnette sera désormais offert par la ville à tous les bébés, naissant et résidant à Vannes, qu'ils soient nés à l'Hôpital Chubert ou à la clinique Océane.

Minig (inspirée de erminig, voulant dire hermine, en breton) a été créée par la société ELB de Quimper, dirigée par Eric Léost, également connu pour avoir imaginé, en terre finistérienne, le célèbre lapin Iffig. Rencontre.



PHOTO : ROMAIN GARDET

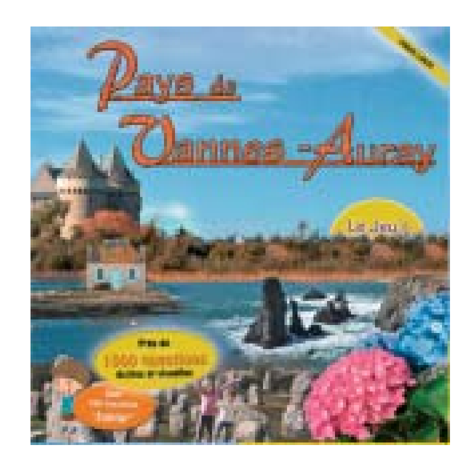
Éric Leost, comment vous est venue l'idée de donner naissance à cette sympathique mascotte ?
Minig l'hermine a déjà 10 ans. Elle a rejoint Iffig le lapin, autre personnage que j'ai créé en 1998 et pour lequel j'ai reçu un Prix Création Bretagne. Ce prix récompensait un créateur et une entreprise, Nounours S.A, de Châtillon-en-Vendelais (35). Pour les distinguer, j'ai choisi de donner du caractère à mes personnages, en leur donnant un nom, un prénom, une adresse, un métier, car il s'agissait aussi de les faire vivre… Une bande dessinée a même été éditée. Puis je les ai positionnés comme ambassadeurs de valeurs bretonnes en les associant à des programmes spécifiques. Iffig, par exemple, est toujours présent dans les ambulances du Finistère pour soutenir les enfants lors des premiers secours.

Pourquoi avoir choisi Vannes pour développer votre projet ?
Je fréquente Vannes régulièrement, grâce à des amis. J'ai même collaboré à des événements culturels vannetais en 1991… A l'origine, je voulais proposer à la mairie de Vannes un doudou « hermine » en forme de porte-clés, pour d'éventuels cadeaux promotionnels. L'hermine, en tant qu'emblème, est inéluctablement associée à l'image de Vannes. Par ailleurs, je connais Patrick Mahé depuis fort longtemps. En tant que conseiller municipal vannetais et fervent bretonnant, il a soutenu mon projet auprès du maire. C'est ce dernier qui a eu l'idée de faire de Minig un doudou susceptible d'être offert en cadeau de naissance aux nouveau-nés vannetais. Il a tout de suite adhéré aux valeurs éthiques et éducatives du personnage Minig.

Comment avez-vous pu organiser la fabrication de cette peluche intégralement en Bretagne ?
La société Nounours S.A n'existant malheureusement plus, j'avais tout de même gardé des contacts avec cinq ex-employées, des femmes au caractère bien trempé qui s'étaient associées après la liquidation de la société. Elles avaient décidé de remonter une petite entreprise dans un local prêté par la municipalité de Châteaubourg, en Ille-et-Vilaine. Nous nous sommes rencontrés et avons mis au point le process de fabrication de Minig, qui a permis à leur entreprise de rebondir. Ce qui est encourageant, c'est que plusieurs municipalités ont choisi de suivre l'exemple de Vannes, et, de fait, de contribuer à préserver l'activité et le savoir-faire de cinq salariées.

Jeu de société. Les pays de Vannes et d'Auray sur un plateau

Tester de manière ludique ses connaissances sur les pays de Vannes et d'Auray, c'est le but d'un jeu de société qui est en vente dans la région depuis ce mois d'octobre. Il est édité à 4 000 exemplaires, en série limitée. Le concept est celui du jeu de l'oie. Il présente différents niveaux de difficulté, ce qui permet de jouer en famille ou entre amis. Les questions portent sur des sujets variés : la faune et la flore, l'histoire, la géographie, les traditions locales, l'actualité ou encore les personnages célèbres. Toutes les communes sont représentées sur le plateau, de Nivillac à Plaudren et de Camors à Belle-Île, en passant par Vannes et le Golfe et Auray bien entendu, ce qui permet d'enrichir ses connaissances sur notre région. Le jeu comporte 650 questions adultes, 100 questions junior, une centaine de cartes « questions visuelles », ainsi que des cartes chance. « *Des photos anciennes sont incluses dans le jeu, ce qui permet aux grands-parents d'éclairer les plus jeunes sur ce à quoi ressemblait la région à l'époque. Notre jeu se prête parfaitement au mélange des générations* », explique Gwendal Parmentier, qui l'a conçu avec Grégory Bordier. Les deux trentenaires n'en sont pas à leur coup d'essai. Leur jeu sur Vannes et Auray est la déclinaison locale de précédentes versions qui avaient porté sur les pays de Brocéliande, Dinan, Saint-Malo, Saint-Brieuc ou encore Rennes. Face au succès qu'elles ont rencontré, le duo envisage d'éditer de nouveaux jeux sur d'autres pays de Bretagne dans les mois qui viennent.



→ Pays de Vannes Auray, le jeu ! Prix : 39,90 €. A partir de 8 ans. En vente à l'Office de tourisme (quai Tabarly) et dans les grandes surfaces. Site : www.lejeudupaysdevannes-auray.com

Zarbylou, les p'tits bouts de chou en sont fous

A la crèche Le P'tit Club, au Prat, un loup en peluche devient le héros d'un livre réalisé avec les enfants.

Au P'tit club, la crèche interentreprises de la Zone industrielle du Prat*, les jeunes enfants n'ont même pas peur du loup. Il faut dire que celui qu'ils connaissent et qui partage leur quotidien depuis six mois est un loup trop sympa. C'est Zarbylou, le loup des gros câlins, le confident, le copain, la mascotte de la crèche. Ce loup en peluche, haut comme trois pommes, a débarqué à l'improviste en mars dernier. Il s'est installé dans un coin, bien en vue des enfants, et s'est laissé approcher, dorloter, "doudouiser" à qui mieux mieux par les jeunes pensionnaires en couches-culottes.

En quelques jours, c'est devenu une vraie star. Passées les premières appréhensions - « *Un loup ? Il va pas manger mon bidon ?* » - les enfants ont vite compris que ce loup-là était doux comme un agneau. Alors, ils l'ont invité à se joindre à eux pour partager tout ce qu'ils font dans la journée : les jeux, le repas, la toilette, la sieste et encore les jeux.

Zarbylou est le personnage central du livre que la crèche Le P'tit Club vient de publier fin juin. Un joli bouquin carré, de 21 cm sur 21 cm, avec des pages cartonnées, un feu d'artifice de couleurs, du vernis sélectif qui donne du relief au toucher et une histoire mignonne comme tout : celle de l'ami Zarbylou venu passer une journée au P'tit Club. Ce projet a mobilisé toute l'équipe de la crèche pendant plus de quatre mois. « *Ce fut quelque chose de très fédérateur*, explique Corinne Le Garrec, la directrice du P'tit Club. *L'idée était de mettre en scène le quotidien de la crèche à travers une histoire racontée par les enfants. Les écritures du livre sont des paroles que les enfants ont prononcées tout au long de cette rencontre avec Zarbylou. Les décors qui illustrent les fonds de pages sont des éléments de la crèche associés à des travaux de coloriage, de peinture ou de collage réalisés par les enfants* ».



© MARC GALLIC

Corinne Le Garrec, la directrice du P'tit Club, en compagnie d'une partie de son équipe, de plusieurs enfants de la crèche et de THE superstar, Mister Zarbylou !

Le livre, tiré à 250 exemplaires, est proposé aux familles ainsi qu'aux entreprises partenaires de la crèche qui s'en servent comme cadeau de naissance pour leur personnel. On le trouve également en librairie. Il a été réalisé par les éditions Millefeuille, un éditeur d'Auray spécialisé dans le livre de jeunesse. « *Quand tout a été réuni pour que Zarbylou parte chez l'éditeur livrer son manuscrit et ses illustrations, les enfants l'ont même aidé à faire sa valise* », raconte Corinne Le Garrec.

Aujourd'hui Zarbylou est toujours parmi eux. C'est un grand personnage que l'on adule et dont on parle à la maison en lisant le livre avec maman et papa. Certains enfants ont même demandé s'ils pouvaient inviter Zarbylou chez eux pour le week-end, comme on inviterait Babar ou Petit Ours Brun. Une belle histoire qui n'est pas prête de se terminer…

* 19 impasse Prad Er Rohig. La crèche dispose de 35 places d'accueil pour des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'âge d'entrée à l'école. Elle est réservée en priorité aux salariés des entreprises ou établissements de Vannes ayant réservé des places.

Bougez autrement !

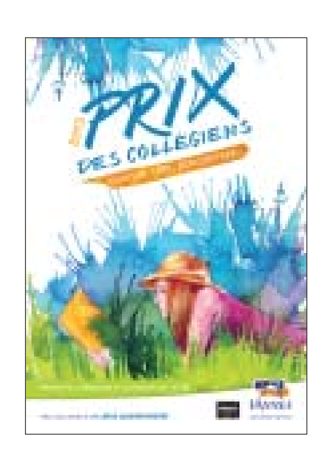
Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité 2012 et des actions de sensibilisation menées à Vannes, des élus municipaux ont participé à une expérience sur le thème « Bougez autrement ». L'objectif était de démontrer que sur des trajets urbains assez courts, l'automobile n'est peut-être pas le moyen de locomotion le plus rapide, ni le plus adapté. Sur un trajet reliant le quartier de Ménimur (rue Degas) à l'Hôtel de ville, c'est le vélo qui s'est montré le plus rapide (7'35), suivi du bus (10'20) et enfin de l'automobile (11'15). Un ordre assez logique qui démontre une fois de plus l'intérêt des déplacements dits « doux », à la fois écologiques et économiques.



© GRÉGORY PRIJAC

Le maire et ses adjoints l'ont vérifié : en ville, sur des trajets assez courts, le vélo est plus rapide que le bus et la voiture.

Prix des collégiens 2013
Huit livres en compétition



Le 18e Prix des collégiens de la Ville de Vannes* vient d'être lancé. Il invite les jeunes ados à délaisser ordinateurs, tablettes et smartphones, le temps d'une lecture "à l'ancienne" des huit nouveaux livres en compétition. Les noms des deux lauréats qui succéderont aux gagnants de l'édition 2012 seront révélés au printemps prochain. Voici un aperçu des romans qui ont été sélectionnés pour cette nouvelle édition.



Seuls dans la ville entre 9 h et 10 h 30
Yves Grevet
Syros jeunesse.

En ce matin du mois de mars, le notaire de la ville est retrouvé mort à l'arrière d'une voiture. Erwan décide de récupérer les copies de ses camarades rendues au professeur de français, pour traquer le moindre indice de découverte du coupable. Il s'agissait, dans cet exercice d'écriture, de se poster à un endroit de la ville et de décrire ce qu'il s'y passe…



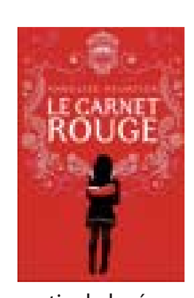
Harcèlement
Guy Jimenes
Oskar jeunesse.

Valentin arrive dans un nouveau collège. Timide de nature, il tente de masquer ses angoisses en dévoilant son amour du jazz, en bavardant et racontant des blagues. Son originalité va rapidement donner lieu aux premières manifestations de harcèlement de la part de Bastien qui semblait pourtant être son ami…



Silence
Benoît Séverac
Syros jeunesse (Rat noir).

Jules, 15 ans, se réveille sur un lit d'hôpital après trois jours de coma. Ses derniers souvenirs : une rave où il a pris deux cachets d'ecstasy pour impressionner Camille, sa petite amie. La réalité de son handicap, une surdité définitive, va bouleverser son quotidien et les rapports familiaux. Il va affronter également un important problème de conscience, vis-à-vis de ses copains, en répondant aux policiers chargés de l'enquête.



Le carnet rouge
Annelise Heurtier
Casterman.

Marie, 16 ans, vit seule avec sa mère. Celle-ci refuse de lui parler de leur origine népalaise et de son père. Un jour, à la sortie du lycée, un vieil homme l'observe et entreprend de la suivre. Il lui remet alors un carnet rouge dans lequel Marie va enfin découvrir l'histoire de sa famille.



Le château d' Elsa
Stéphane Méliade
Oskar jeunesse.

1940 : La France est occupée. Elsa, la fille de 12 ans d'un colonel allemand, emménage avec ses parents dans l'aile d'un château du Sud-ouest de la France. D'un caractère curieux, Elsa se pose très rapidement des questions concernant les châtelains, relégués dans l'autre aile et les étranges allers et venues nocturnes de certains soldats…



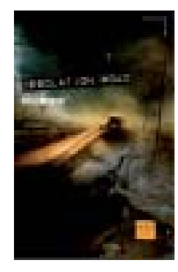
Peur express
Jo Witek
Actes-Sud junior (Romans Ado).

Dans la nuit du 21 décembre, le TGV n° 175 quitte Paris à destination de Perpignan. Une conductrice, deux chefs de bord, une serveuse en voiture-bar et six adolescents sont parmi les passagers. Soudain, le train est bloqué par une tempête de neige sur un viaduc. A l'intérieur des wagons, l'électricité, l'eau et le chauffage sont en panne. C'est le début d'événements inexplicables alors que la panique générale s'installe…



Imago
Nathalie Le Gendre
Syros jeunesse (Soon).

Neï appartient au peuple K'awil qui, suite à un mystérieux cataclysme, vit retiré du monde, au cœur d'une jungle montagneuse. Cette société organisée en sept clans est dirigée par les femmes. Au moment d'effectuer son rite de passage (Imago) pour devenir adulte et prendre la tête du clan des armuriers, Neï découvre que les hommes blancs se sont introduits sur le territoire de son peuple, rompant un pacte conclu des décennies plus tôt…



Desolation road
Jérôme Noirez
Gulf Stream (Courants noirs).

David et June se rencontrent adolescents et tombent amoureux. June vit avec sa tante depuis que sa mère l'a abandonnée, tandis que David supporte un père alcoolique qui le bat. Tout bascule le jour où David tue accidentellement son père. Commence alors pour les jeunes gens une longue cavale à travers la Californie des années 1930, les entraînant dans des affaires toujours plus sombres pour survivre…

---

* Le Prix des collégiens est organisé par les médiathèques municipales de Vannes en collaboration avec les collèges et lycées publics et privés de l'agglomération (Vannes, Arradon, Elven, Saint-Avé, Séné et Theix). Il s'adresse aux élèves de 4e et 3e de l'agglomération vannetaise ainsi qu'aux jeunes de 13 à 15 ans inscrits dans l'une ou l'autre des trois médiathèques municipales. L'an dernier, 393 jeunes y ont participé. Chaque participant s'engage à lire, au minimum, 5 des 8 romans en compétition.

Médiacap. un service multimédia à vocation sociale

Que de changements depuis la création de Médiacap, en 1999. Le centre de ressources multimédias de la Ville de Vannes est maintenant l'interlocuteur privilégié des associations, des structures de quartier et plus généralement des personnes qui n'ont pas naturellement accès à une formation en informatique.

Voilà ce à quoi ressemblait Médiacap il y a treize ans : un service qui se voulait la vitrine technologique de la ville. Il se trouvait alors au PIBS **(1)** et proposait aux entreprises des outils pour faire des visio et des audioconférences. Des particuliers y venaient pour surfer sur Internet en libre accès **(2)**, d'autres pour suivre des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique et au multimédia. Le contexte d'aujourd'hui n'est plus du tout le même. Les entreprises se sont équipées, les particuliers aussi. Selon les chiffres de l'Insee (l'Institut national de la statistique et des études économiques), en 2010 deux tiers des ménages avaient un accès à Internet, alors que ce taux n'était que de 10 % dix ans plus tôt. Cette profonde mutation, Médiacap se l'est appropriée pour changer en profondeur son mode de fonctionnement. Yoann Guillouche et Sophie Thébault, ses deux animateurs, proposent toujours des ateliers dans les nouveaux locaux du centre-ville. Les seniors s'y montrent en force, preuve que la toile brasse très large maintenant. Loin d'être le point de convergence des geeks de la ville, Médiacap s'adresse prioritairement aux publics les plus éloignés du fonctionnement d'Internet et de l'informatique.

© LOÏC BERTHY

Chaque lundi, Sophie Thébault, animatrice et formatrice multimédia à Médiacap, dispense son savoir-faire au Centre socioculturel de Kercado.

AU PLUS PRÈS DES BESOINS

« *Il a un contour nettement plus social qu'auparavant* », résume Bruno Le Gall, directeur informatique de la Ville. Les exemples sont nombreux. Commençons par les enfants : chaque lundi, Sophie Thébault rejoint les bénévoles qui animent l'accompagnement scolaire au Centre socioculturel de Kercado. Sur ses ordinateurs portables, les enfants continuent un apprentissage abordé en classe. Ils se familiarisent avec l'outil informatique, de manière détournée, en jouant à des jeux éducatifs.
A Kercado toujours, Sophie Thébault a mené une action collective auprès de femmes du quartier avec l'association Mine de rien. Cette expérimentation évolue en cette rentrée pour se traduire par une permanence où tous, hommes et femmes, peuvent s'inscrire **(3)**. « *On s'est rendu compte que la plupart des questions posées étaient très personnelles et ne se prêtaient pas vraiment à un cours collectif. D'où cette nouvelle forme d'accompagnement* », explique l'animatrice. Son collègue Yoann Guillouche est intervenu à la demande du Conseil de quartier CCK, Cliscouët-Conleau-Kercado. A ses côtés, une poignée de bénévoles ont progressé petit à petit dans la multitude d'usages que permettent l'informatique et l'Internet. Ce qui leur permet à leur tour d'aller plus loin dans les ateliers qu'ils animent pour leurs adhérents (voir ci-dessous).
Autre public, autre besoin. Qu'ils soient de Kercado ou de Ménimur, des demandeurs d'emplois suivent des séances d'initiation et de perfectionnement dans le cadre des ateliers d'aide à la recherche d'emploi de la Ville de Vannes. Enfin dans un autre genre, à la tonalité plus éducative, Médiacap continue d'intervenir auprès des scolaires pour leur apprendre qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi sur Internet. Cette action de prévention fait tâche d'huile, puisqu'après les écoles primaires, des collèges se sont montrés intéressés par la démarche. Le lycée Lesage rentre lui aussi dans la danse cette année. Fin octobre, 300 élèves de première devaient bénéficier d'une intervention qui portait sur Internet et la loi ; intervention coanimée par la juriste de la Maison du droit et un gendarme référent dans le domaine. Une conférence était également proposée aux parents d'élèves et aux personnels du lycée.

---

(1) Parc d'innovation Bretagne sud.

(2) Ce qui n'est plus le cas à Médiacap, mais est proposé au Bureau information jeunesse (BIJ), 22 av. Victor Hugo et dans les médiathèques municipales.

(3) Chaque lundi, de 14 h 30 à 16 h 30, au Centre socioculturel de Kercado, rue Guillaume Le Bartz. Rendez-vous d'une demi-heure sur inscription auprès du Centre socioculturel en appelant le 02 97 01 64 50. Gratuit.

Les permanences pour les personnes aveugles ou malvoyantes sont désormais hebdomadaires

Il y a un peu plus d'un an, nous vous avions parlé de la permanence qu'assurait deux fois par mois Véronique Langlo pour les personnes aveugles ou malvoyantes. En peu de temps, ce service a pris toute sa place et montré qu'il répondait à une vraie attente. Au point que ces permanences ont pris un rythme hebdomadaire, depuis le mois de septembre. Véronique Langlo y fait exactement la même chose que Yoann Guillouche et Sophie Thébault, les animateurs de Médiacap. A cette différence qu'elle apprend à ses visiteurs à utiliser des logiciels spécifiques qui permettent aux déficients visuels d'avoir accès aux outils informatiques et à Internet. Soit un logiciel de synthèse vocale (Jaws), soit un agrandisseur de texte (ZoomText).

« *Je m'adapte à la demande de chacun. Les débutants doivent commencer par apprendre à utiliser le clavier, d'autres veulent manier la bureautique, pouvoir utiliser une messagerie… Ensuite la durée de l'apprentissage est plus ou moins longue, selon l'âge de la personne, sa motivation, si elle a ou non le matériel chez elle* », explique Véronique Langlo. La formatrice insiste sur l'intérêt de cette permanence, rendue possible grâce à une convention entre la Ville de Vannes et l'Amicale des aveugles et handicapés visuels de Bretagne (AAHVB). Elle se traduit par la mise à disposition d'un bureau au sein de Médiacap, du matériel adapté, ainsi que par une subvention ordinaire de 3 000 €. Véronique Langlo pointe clairement l'intérêt social de ce service « *qui permet d'éviter aux déficients visuels de se replier sur eux-mêmes. Internet et l'informatique les aident à s'ouvrir aux autres et facilitent leur vie* ».


© LOÏC BERTHY

Véronique Langlo (au centre), formatrice multimédia pour les personnes aveugles ou malvoyantes, assure une permanence hebdomadaire à Médiacap.

→ Permanences les mercredis de 15 h à 18 h à Médiacap - Centre Victor Hugo, 22 av. Victor Hugo. Sur rendez-vous en appelant Médiacap au 02 97 01 65 80 ou Véronique Langlo au 06 30 40 81 44.

A Kercado. « Apprendre et transmettre »

Ils ont commencé petitement, dans la cave d'un immeuble de Kercado. C'était il y a un peu moins de dix ans. Mais depuis la donne a changé. Les ateliers d'informatique que propose le Conseil de quartier Cliscouët-Conleau-Kercado (CCK) ont pris de l'ampleur et se déroulent maintenant au sein de la Maison de quartier de Kercado. Chaque semaine, une cinquantaine d'adultes, des femmes pour la plupart, viennent s'y former à l'informatique. « *Nos ateliers suivent une progression sur l'année. Il y a des cours d'initiation pour les débutants, et des cours de perfectionnement pour ceux qui sont un peu plus avancés* », explique la responsable Annick Ronarc'h. L'an dernier, les bénévoles qui animent ces ateliers sont allés se former à Médiacap. « *Nous avions besoin d'en savoir un peu plus des logiciels spécifiques pour monter des films ou faire des diaporamas. Maintenant, cela nous permet de pousser un peu plus loin la formation de nos membres. C'est enrichissant d'apprendre et de transmettre* ». Un transfert de compétence en quelque sorte, qu'illustre parfaitement le parcours de Joëlle Loussouarn au sein de l'association. Elle en est maintenant l'un des six formateurs, alors qu'elle ne connaissait rien à l'informatique il y a quelques années. Les associations vannetaises qui interviennent sur le même champ peuvent elles aussi bénéficier gratuitement des services de Médiacap.


© LOÏC BERTHY

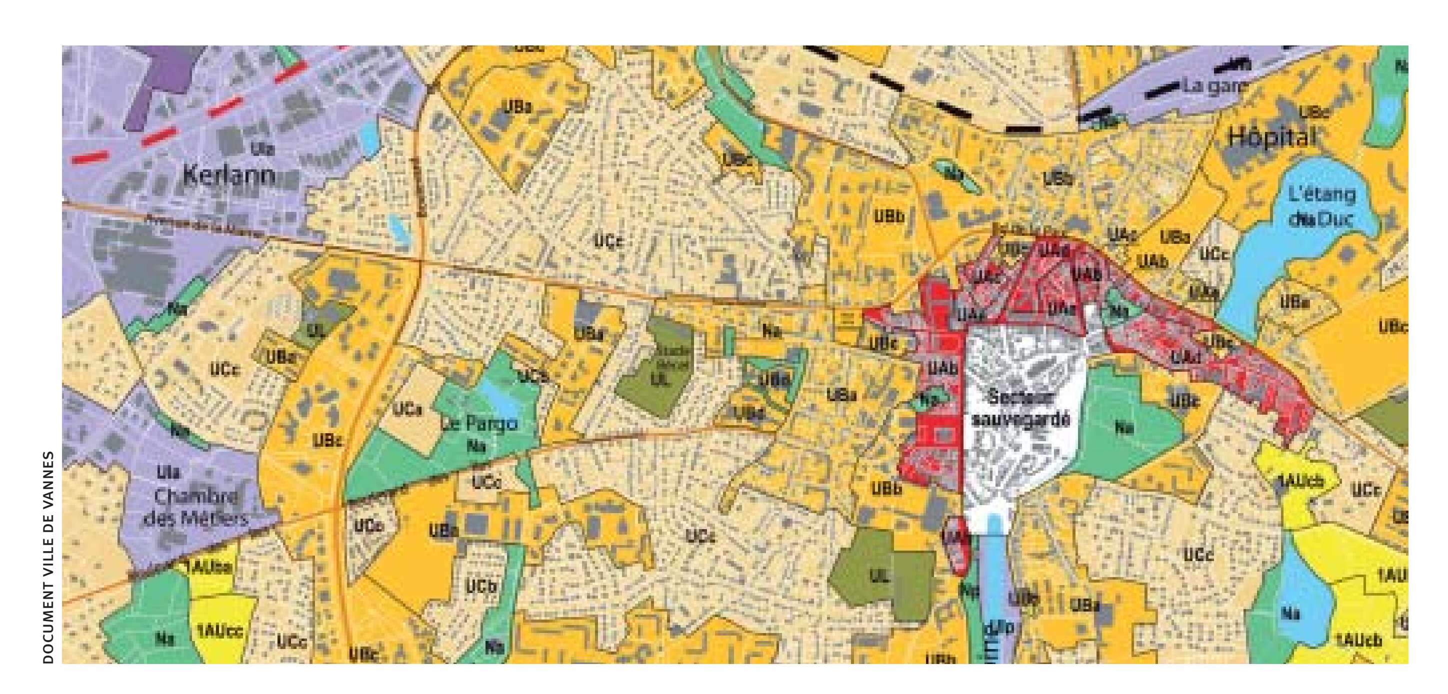
Annick Ronarc'h (debout), responsable de l'atelier informatique du conseil de quartier Cliscouët-Conleau-Kercado (CCK).

MÉDIACAP. 22, avenue Victor Hugo (1er étage). Permanence téléphonique le matin. ✆ 02 97 01 65 80. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous ou sur inscription uniquement.

Le conseil municipal s'est réuni le 19 octobre dernier à l'Hôtel de ville. Voici les principales décisions qui ont été prises ce soir-là par les élus.

Plan local d'urbanisme. La révision est lancée

Le PLU de Vannes va être révisé. Objectif : définir le plan d'urbanisme sur lequel la Ville s'appuiera pour les quinze ans à venir, voire un peu plus. Ce nouveau PLU devra être en phase avec les exigences environnementales de la loi Grenelle 2 et avec les documents d'urbanismes et autres dispositifs supra communaux, comme ceux de l'agglomération vannetaise. Il faudra trois à quatre ans pour boucler la procédure.



DOCUMENT VILLE DE VANNES

Le PLU de Vannes a déjà fait l'objet de plusieurs modifcations depuis son approbation en octobre 2005, après quasiment quatre années de procédure. Aujourd'hui, David Robo et son équipe considèrent qu'il est obsolète et ont donc demandé au conseil municipal, le 19 octobre dernier, d'approuver sa révision. Ce qui signifie clairement qu'on remet tout à plat pour redéfinir un nouveau cadre réglementaire en matière de droit des sols.

POURQUOI LA VILLE VA-T-ELLE RÉVISER SON PLU ?

Parce que le maire et son équipe considèrent qu'il est « *inadapté* ». Et cela, pour plusieurs raisons.

PRIMO. Depuis l'entrée en vigueur de l'actuel PLU, plusieurs lois ont fait évoluer le cadre d'application des documents d'urbanisme. C'est le cas notamment de la loi dite Grenelle 2 portant « engagement national pour l'environnement » qui impose aux PLU la mise en œuvre de nouveaux objectifs environnementaux avant le 1er janvier 2016. Ils concernent notamment la limitation de l'étalement urbain par la recherche d'une plus grande densification des futures constructions, l'optimisation des déplacements, la maîtrise de l'énergie, la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, de nouvelles approches dans les politiques de protection des espaces naturels… Tous ces objectifs et d'autres similaires vont être pris en compte dans la démarche de révision du PLU.

SECUNDO. Cette révision est aussi motivée par la nécessité de rendre le PLU de Vannes compatible avec un certain nombre de « *documents supra communaux en vigueur ou en cours d'actualisation.* » Il s'agit notamment des documents et procédures communautaires (de Vannes agglo) que sont le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le Plan de déplacements urbains (PDU), le Programme local de l'habitat (PLH), ou encore le récent Plan climat-énergie territorial (PCET) de Vannes agglo qui résulte de l'application de la Loi Grenelle 2. Cette même loi impose également la prise en compte de nouvelles dispositions comme le Schéma régional de cohérence écologique. Le PLU devra aussi prendre en compte les orientations du Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du Golfe du Morbihan.

TERTIO. La révision du PLU devra aussi intégrer les changements et les évolutions récentes ou à venir de certains secteurs en mutation : secteur nord-gare, site de l'ancienne école de police, site universitaire du centre-ville (rue de la Loi)… Il devra aussi s'articuler avec les conclusions de l'étude en cours sur l'extension du secteur sauvegardé dans le cœur historique de Vannes et la révision de son règlement d'urbanisme.

Bref, il y a donc de nombreuses raisons qui conduisent aujourd'hui la Ville de Vannes

à considérer qu'une révision du plan d'urbanisme est absolument nécessaire.

QUELS SONT LES GRANDS ENJEUX DE CETTE RÉVISION ?

Il s'agit de maintenir l'attractivité de Vannes, ville centre d'une agglomération reconnue et choyée pour son dynamisme et sa qualité de vie. Cela suppose de définir les règles qui permettront à moyen et long termes d'assurer un développement urbain durable. Autrement dit un développement qui, tout en étant très respectueux de l'environnement et du cadre de vie, offrira de nouvelles possibilités de logement et de nouvelles perspectives de développement économique créatrices d'emploi. C'est la recherche de ce développement durable qui sera au cœur de la procédure de révision dont les enjeux majeurs seront les suivants : « ***une consommation raisonnée de l'espace ; une production de logements accrue dans une logique de mixité sociale et urbaine ; un développement économique équilibré ; l'intégration de préoccupations environnementales, la mise en valeur de la richesse patrimoniale bâtie et non bâtie.*** »

COMMENT VA S'OPÉRER CETTE RÉVISION ?

Ce sera une procédure assez longue qui va durer trois-quatre ans. Elle sera participative et fera l'objet d'une très large concertation. Le public pourra suivre et commenter l'évolution de cette procédure par des informations dans la presse, des réunions et une enquête publiques, une exposition permanente sur le projet de développement durable de ce nouveau PLU, assortie d'un registre d'observations destiné aux visiteurs… La révision du PLU sera « *confiée à un bureau d'études ou à une équipe pluridisciplinaire de bureaux d'études choisis au terme de procédures de consultation* ». Ces spécialistes, qui travailleront en étroite collaboration avec les élus, les services municipaux de la Direction aménagement et développement durable et l'ensemble des partenaires publics et privés associés à cette révision, auront pour première mission de mener l'étude de diagnostic qui permettra d'élaborer l'ossature du futur plan d'urbanisme de Vannes.

Enseignement. Fusion des écoles Calmette et La Madeleine

L'Inspection académique a décidé, en mars dernier, la fusion des écoles maternelle et élémentaire Calmette et de l'école élémentaire La Madeleine. Cette fusion conduit la Ville de Vannes à dénommer désormais l'établissement constitué par ces entités qui n'en font plus qu'une : **école primaire Calmette.** Pour l'ancienne école de La Madeleine, av. Roosevelt, sera ajoutée la mention : « Site de la Madeleine ».

Pôle de services publics de Ménimur

Dans le cadre de la complète requalification du cœur de quartier, à Ménimur (site regroupant le Centre commercial Les Vénètes, son parking et la place des Droits de l'Homme), la Ville a prévu d'installer au rez-de-chaussée d'un des futurs immeubles, trois services publics de proximité. Elle disposera à ce titre d'un ensemble immobilier de 900 m² de surface utile pour accueillir un pôle de services publics comprenant une médiathèque, une antenne du CCAS et de l'Accueil unique enfance-jeunesse et une antenne du commissariat de police. L'objectif est de réaliser « *un équipement vivant, ouvert sur le quartier, où différents publics pourront se rencontrer librement.* » Il sera organisé « *autour d'une médiathèque conviviale et accueillante, de manière à favoriser l'échange et la cohésion sociale.* ». Le coût global du projet (construction et travaux d'aménagement) est estimé à un peu plus de 3,54 M€.

Ancien arsenal. Projet de regroupement de plusieurs services de l'État



En rouge, l'emplacement du projet de regroupement des services de l'État.

L'État a décidé de regrouper le plus possible ses services dans l'ensemble du Morbihan et à Vannes en particulier où une partie désaffectée du site de l'ancien Arsenal militaire (ex-caserne Troadec) va être utilisée pour construire trois nouveaux bâtiments. L'un accueillera les services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM*), actuellement situés sur la rive gauche du port, rue du Commerce et 11 bd. de la Paix. Les deux autres accueilleront les services de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) et de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), toutes deux actuellement installées dans la Cité administrative, 35 bd de la Paix.
Ces bâtiments, d'une surface utile globale de 4 255 m², abriteront à terme quelque 670 agents des services de l'État. Le site de l'ancien Arsenal (3 hectares) est accessible aujourd'hui par l'avenue de Verdun. La construction sur place du pôle administratif de l'État nécessitera un second accès, par l'Ouest, qui pourrait être raccordé à un giratoire sur le bd. du Général Guillaudot.
La réalisation de ce projet va nécessiter une révision simplifiée du Plan local d'urbanisme de Vannes. Cette démarche fera l'objet d'une concertation préalable avec les habitants, les associations et autres personnes concernées. Il y aura notamment une réunion publique sur ce sujet. A suivre…

(*) La DDTM résulte de la fusion de l'ex-DDE (Direction départementale de l'Équipement), de l'ex-DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt), de l'ex-DDAM (Direction départementale des affaires maritimes) et du service environnement de la préfecture.

Tunnel de Kérino. Il sera construit et exploité par Vinci Construction

Le conseil municipal a choisi, le 19 octobre dernier, le partenaire qui va financer, construire, exploiter, gérer et assurer la maintenance du futur tunnel de Kérino, dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé. Ce sera Vinci Construction France associé à FIDEPPP 2 et Natixis Environnement & Infrastructures.





© VINCI CONSTRUCTION

C'était le gros dossier de cette séance du conseil municipal. Un énorme pavé à la fois technique, financier et juridique qui fixe toutes les clauses du contrat que la Ville de Vannes va signer prochainement avec le groupement que les élus ont choisi pour réaliser le futur tunnel de Kérino et assurer son exploitation et sa maintenance.
Au terme d'une longue procédure d'étude et de concertation tous azimuts, c'est le groupement Vinci qui se voit attribuer ce contrat de partenariat public-privé. Il était en compétition, dans la phase finale de cette consultation, avec deux autres poids lourds : les groupements Bouygues, d'un côté, et Charrier, de l'autre.
Selon les termes de la délibération votée par les élus, Le contrat qui va lier prochainement la Ville de Vannes au groupement conduit par Vinci Construction France consiste « *à confier au partenaire une mission globale portant sur tout ou partie du financement, de la conception, de la construction, de l'exploitation, de la maintenance et du gros entretien renouvellement d'un passage sous-fluvial au lieu-dit de Kérino, ainsi que de ses voies d'accès, des voiries, des abords et des travaux de démolition préliminaires (ouvrages et bâtiments).* » Il porte aussi « *sur les travaux de dragage initial du port de Vannes et sur une éventuelle campagne complémentaire de dragage d'entretien qui serait exécutée pendant la durée du contrat de partenariat à la demande de la Ville de Vannes.* »

« UN PROJET COHÉRENT ET ABOUTI »

Le dossier défendu par Vinci a été considéré comme étant « *l'offre économiquement la plus avantageuse.* » au regard des critères du règlement de consultation. L'analyse de son dossier de candidature fait ressortir, selon la Ville, « *une offre très équilibrée* » et « *un projet très cohérent et abouti sur le plan de sa conception générale* ». Ce projet est également perçu comme étant « *soigné sur le plan architectural et paysager* ». La Ville de Vannes note également que « *la conception technique et la réalisation des ouvrages sont établies selon des principes et des méthodes fiables et éprouvés.* » Elle apprécie tout particulièrement « *l'attractivité de la voie douce* » **(image ci-dessus)** qui constitue, selon elle, « *l'un des points majeurs de la conception, avec une trémie d'accès très ouverte rive droite et un traitement particulièrement soigné de cette voie douce, laquelle est totalement séparée de la voie réservée aux véhicules dans le passage sous-fluvial.* » La Ville note enfin que « *la proposition de contrat et de répartition des risques correspond aux attentes de la Ville de Vannes et les objectifs du calendrier sont respectés.* »
Le contrat de partenariat avec le groupement Vinci portera sur une durée de 28 ans (soit jusqu'en 2040). Le coût prévisionnel global de cette opération est de 76,2 M€ TTC, ce qui représente, pour la collectivité, un coût moyen annuel de 2,72 M€ sur la durée du contrat. Les premiers travaux devraient être lancés début 2013. La mise en service du futur tunnel est annoncée pour la fin octobre 2015.

Fédération de la boulangerie du Morbihan

La Fédération de la boulangerie du Morbihan envisage de quitter ses locaux de la rue Chotard à Vannes, pour venir s'installer au Parc tertiaire de Laroiseau, route de Sainte-Anne. La Ville de Vannes va lui vendre un terrain de 1 953 m² (au prix de 71,26 € le m²) sur lequel elle fera construire un bâtiment d'une superficie de 692 m². Ce bâtiment accueillera les bureaux de la Fédération, ceux de l'association de gestion et de comptabilité ainsi qu'un centre de formation continue. Au total 16 personnes y travailleront. Cet effectif pourrait être porté à 18 sous trois ans.

Future mosquée de Kercado

Le conseil municipal a décidé en mai 2010 de mettre un terrain communal de 1 500 m² à la disposition de la communauté musulmane de Vannes afin qu'elle puisse y faire construire un lieu de culte. Le terrain en question est situé impasse d'Armorique, à Kercado. Sa mise à disposition se fera dans le cadre d'un bail emphytéotique conclu pour une durée de 50 ans. La communauté musulmane pourra disposer du foncier moyennant une redevance annuelle et, au terme du bail, le bâtiment reviendra de plein droit à la Ville de Vannes, sans versement d'indemnisation. Le projet de construction d'une mosquée à Vannes est lié à la démolition, dans le cadre du Projet de rénovation urbaine, d'un immeuble HLM de Ménimur dont le sous-sol a longtemps servi de lieu de culte. Ce projet était porté à l'origine par l'Association d'actions socioculturelles et sportives - Vannes. Mais puisqu'un bail emphytéotique ne peut être conclu qu'avec une association cultuelle, une nouvelle association a été créée en vue de se conformer à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Elle s'appelle Association Cultuelle des musulmans de Vannes. Elle est déclarée en préfecture depuis le 6 janvier dernier et a exclusivement pour objet l'exercice du culte. Le bail emphytéotique peut donc désormais être signé avec cette association.

Programmes de travaux 2013

Une partie des programmes de travaux annuels que la Ville engagera l'an prochain était à l'ordre du jour du conseil municipal, le 19 octobre. Voici ce qui a été voté.

ESPACES VERTS. 85 000 €. Une enveloppe de 85 000 € sera consacrée l'an prochain au programme annuel des espaces verts. Ces crédits serviront, pour une part, à financer **la réfection des allées piétonnes et des aires sablées à la Pointe des Émigrés et aux Vallons de Kercado** et, pour l'autre part, à acheter des végétaux (arbres et arbustes) et du matériel (jeux de plein air pour enfants, mobiliers urbains…).

VOIRIE. 2,5 M€. Le programme 2013 des travaux de voirie, disposera, comme celui de 2012, d'une enveloppe de 2,5 M€ répartie entre les requalifications de voies, c'est-à-dire les gros travaux de réfection de voirie (pour 1,5 M€) et les renouvellements d'enrobé (1 M€).

Requalification de voies. Trois rues seront concernées : la ***rue des Vierges***, la ***rue de Bernus*** (portion comprise entre la rue Jérôme d'Arradon et la rue Victor Massé) et la - ***rue Albert 1er*** (portion comprise entre la rue J. Fromentin et la rue du Rumor).

Renouvellement d'enrobé. Selon les résultats des appels d'offres, voici les rues qui pourraient faire l'objet de travaux d'enrobé l'an prochain :
Avenue de Verdun, pl. de la République - rue Autissier, route de Rennes (abords des giratoires de Tréalvé et du Chapeau Rouge), rue Gay Lussac, rue Aristide Briand, rue Joseph Sauveur, rue Pierre Loti, allée de Kerlann, rue de l'amiral Pierre Ronarc'h, rue Philippe Lebon (portion entre rue Mme Molé et rue Ampère), rue du Pont Bugalé, allée des Goëlands, rue Marcel Cerdan, rue des Imprimeurs Galles…
La Ville prévoit également ***la réfection des trottoirs de la rue Théophraste Renaudot*** et de ***l'avenue Wilson***.

ÉCOLES. 339 000 €. Une enveloppe de 339 000 € sera réservée l'an prochain aux travaux de rénovation et de mise aux normes des écoles publiques de Vannes. Voici ce qui est prévu.
Écoles maternelles (remplacement des moquettes par des revêtements de sol en PVC), **primaire de Rohan** (ravalement et signalétique), **maternelle Armorique** (éclairage, faux-plafonds et peinture dans les classes), **maternelle Brizeux** (remplacement de revêtements de sol), **élémentaire Brizeux** (câblage informatique de l'école), **élémentaire Jacques Prévert** (rénovation du préau et extension), **primaire Calmette - site de Bécel** (éclairage, faux-plafonds, peinture des classes, remplacement des sol, côté stade Bécel), **primaire La Rabine** (reprise des soubassements dans les classes maternelles) **élémentaire Jean Moulin** (rénovation des sanitaires).

Musée de La Cohue. Nouvelles acquisitions

La Cohue va compléter ses collections d'art contemporain par de nouvelles donations et acquisitions d'œuvres d'artistes qui ont été accueillis au musée ces derniers mois ou ces dernières années. Les donations portent sur une importante collection d'œuvres sur papier (gravures et dessins) de **Thierry Le Saëc** comprenant 221 pièces d'une valeur globale estimée à 331 500 €. La Cohue hérite également de l'herbier du botaniste amateur **Julien Hoarher**, un ensemble d'un grand intérêt scientifique qui viendra compléter les collections botaniques de la Société Polymathique. Au chapitre des donations et acquisitions, le musée s'enrichit de plusieurs œuvres de **Pierre Buraglio**, notamment trois récentes "variations" sur papier autour du tableau de Delacroix, "Le Christ sur la croix". Ces donations et acquisitions portent aussi sur des planches gravées et des gravures de **Vladimir Skoda**. Il y a enfin l'acquisition d'une œuvre (suite de huit dessins intitulée "Suite horizon 2001") de l'artiste **Frédérique Lucien** qui a exposé cette année à La Cohue (de la fin février à la fin mai).

A Vannes, Jetez-vous à l'eau !

Vanocéa Kercado

vos piscines municipales

Vanocéa : 02 97 62 68 00
Kercado : 02 97 62 69 00



Pour vous rendre la ville **plus dynamique**

LE SITE VA DEVENIR UN PÔLE DE SERVICES LOCAUX

La Ville rachète l'ancienne École nationale de police

Le conseil municipal, réuni le 17 septembre dernier en séance extraordinaire, a approuvé le projet, défendu par le maire et la municipalité, de reprise par la Ville de Vannes du site de l'ancienne École nationale de police à Kercado. Ce site de 2,35 hectares, qui appartient à l'État et que le maire, David Robo, qualifie de « stratégique » va se transformer en un « pôle de services locaux » qui profitera pleinement à la vie associative. Il est prévu, entre autres projets, d'y transférer la Maison des associations et la Mission locale, trop à l'étroit dans leurs locaux respectifs, d'y créer un multi-accueil pour la petite enfance et d'étudier la possibilité d'y réaliser un programme de logements privés et sociaux. Vannes agglo réalisera le portage financier de l'opération pour le compte de la Ville qui disposera d'un délai de cinq ans pour acquérir le site au prix de 5,6 millions d'euros. Explications.

Le site de l'ancienne École nationale de police, à l'angle de la rue Guillaume Le Bartz et du boulevard de la Résistance, est fermé depuis le 1er octobre 2010 et a été mis en vente par son propriétaire, l'État. Il s'étend sur une superficie de 23 552 m² et comprend sept bâtiments, des aires de stationnement, un grand terrain de sport et des espaces de circulation. Il devait être acquis par Vannes Agglo pour le compte de l'Université de Bretagne-Sud, sous la forme d'un portage financier, autrement dit d'un financement relais dans l'attente du rachat du site par l'UBS.


© MARC GALLIC

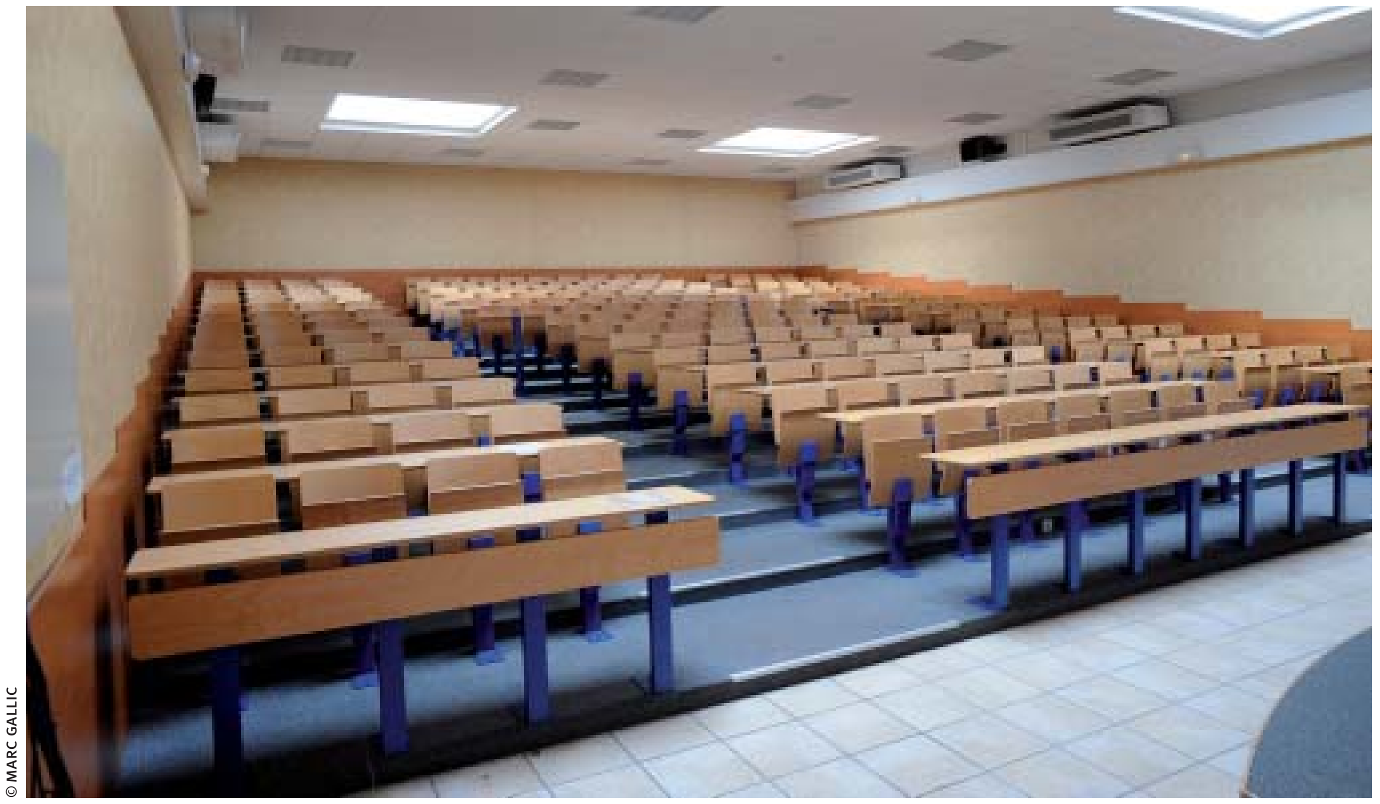
DAVID ROBO : « NOUS AVONS PRIS NOS RESPONSABILITÉS »

Le conseil municipal de Vannes s'était prononcé en faveur de cette opération, le 30 mars dernier, en déléguant à Vannes agglo son droit de priorité sur le projet de cession du site. Et puis fin juillet, tout a changé. L'UBS a fait savoir à Vannes agglo qu'elle renonçait à son projet de développement sur Kercado, faute de moyens et aussi parce que ses responsables ont finalement considéré que les locaux de l'ancienne école de police étaient inadaptés à l'enseignement et à la vie universitaires. Vannes Agglo s'est retrouvé dès lors dans une situation pour le moins inconfortable vis-à-vis de la préfecture qui mise sur la vente de l'ancienne école de police pour financer le projet de transfert de plusieurs services de l'État (Cité administrative, Direction départementale des territoires et de la mer et autres unités) sur le site de l'ancien arsenal militaire, avenue de Verdun.

Il a donc fallu trouver au plus vite une solution qui puisse à la fois maintenir la







© MARC GALLIC

L'ancienne école de police dispose d'équipements qui, pour certains, sont en parfait état et donc immédiatement utilisables comme l'amphithéâtre de plus de 200 places. La Ville compte également conserver en l'état ou avec peu de réaménagement la cafétéria comme lieu de convivialité pour les associations. Autre atout du site : il dispose d'une centaine de places de stationnement. Très pratique pour les réunions associatives.

vocation publique du site de l'ancienne école de police et garantir la faisabilité du transfert des services de l'État. Et c'est auprès de la Ville que Vannes agglo a trouvé cette solution.

« *Nous avons tout simplement pris nos responsabilités*, affirme le maire, David Robo. *Il était hors de question que ce terrain et ces équipements qui ont longtemps accueilli un établissement public partent au privé. Il est nécessaire que nous puissions garantir la maîtrise foncière publique de ce site, car Il y a là un gros potentiel et un très bel espace pour développer un projet d'intérêt général qui profitera non seulement au quartier de Kercado, mais aussi à la ville tout entière. Des moyens importants sont consacrés depuis trois ans pour rénover et redynamiser le quartier de Ménimur. Il me semble donc normal que, lorsqu'une opportunité se présente, nous en fassions de même pour contribuer à la vitalité et au bien être de cet autre grand quartier de Vannes qu'est Kercado. C'est pourquoi, j'ai pris la décision de réunir au plus vite notre conseil municipal en vue d'acquérir le site de l'ancienne école de police, avec l'aide de Vannes agglo.* » Dans les faits, c'est donc Vannes Agglo qui va le racheter à l'État, comme il devait le faire pour le mettre ensuite à la disposition de l'UBS qui s'était engagée à l'acquérir par la suite. Le coût d'acquisition s'élève à 5,6 M€. « *Un prix nettement moins élevé que ce qu'en demandait l'État lorsqu'il l'a mis en vente, puisqu'il s'élevait au départ à 9 M€* », précise le maire. La Ville disposera d'un délai de cinq ans pour rembourser Vannes agglo et s'acquittera chaque année d'un remboursement partiel de 153 340 € qui sera déduit du prix de cession final.

ENTRETIEN AVEC DAVID ROBO, MAIRE DE VANNES

« Ce sera une opération blanche »

Dans l'éditorial du précédent Vannes Mag, vous parliez d'un « site stratégique » à propos de l'ancienne école de police. En quoi est-il stratégique ?

C'est d'abord un terrain de plus de deux hectares, ce qui n'est pas rien. Il est facile d'accès. Il dispose d'une centaine de places de stationnement à l'intérieur du site et il est desservi par la ligne de bus n° 1, la principale ligne du réseau urbain qui s'arrête juste devant. Et puis, il y a sur place un certain nombre d'équipements prêts à l'emploi ou qui nécessitent peu de frais pour être rapidement fonctionnels : des salles de cours spacieuses, beaucoup d'espaces pour du stockage, un amphithéâtre de 207 places en parfait état, un lieu de convivialité (bar-restauration) qu'il faudra conserver, un gymnase également en très bon état, un grand terrain de sport…


© MARC GALLIC

A quoi vont servir ces espaces et ces équipements ?

Nous avons plusieurs projets. Certains vont pouvoir se concrétiser rapidement car une bonne partie des locaux a juste besoin d'un nettoyage pour être immédiatement utilisable. Je pense notamment au transfert de la Maison des associations qui manque d'espace dans ses locaux de la rue de Tannerie. Nous projetons aussi d'y transférer la Mission locale qui, elle aussi, est trop à l'étroit au Centre Victor Hugo. Nous voulons aussi profiter de ce lieu pour ouvrir un multi-accueil pour la petite enfance qui regroupera les deux mini-crèches actuelles Suffren et Cliscouët. Le terrain de sport pourra être mis à la disposition du Rugby club vannetais qui manque d'espace à Jo Courtel où il doit composer avec trois terrains pour 450 jeunes licenciés. Ce terrain pourra aussi servir au lycée Lesage, tout proche, qui a l'équivalent d'un sport-études rugby. Le gymnase, quant à lui, pourra être utilisé par les clubs locaux et les scolaires. Et si les établissements d'enseignement supérieur du quartier sont intéressés par ces équipements sportifs (IUT, ICAM, école de commerce…), ils y seront les bienvenus.

Il est aussi question d'y construire des logements…

Effectivement, nous y pensons, car il y a beaucoup d'espace sur ce site. Cela permet d'envisager un programme de construction comprenant du logement privé et du logement social. Nous allons lancer pour cela une étude de programmation.

Comment la Ville compte-t-elle financer les 5,6 M€ qu'il faudra rembourser à Vannes agglo pour acquérir ce site ?

Ce sera en fait une opération blanche. Dès que la Ville prendra possession du bâtiment universitaire de l'UBS, à l'angle de la rue de la Loi et de la rue Lesage, c'est-à-dire en février-mars prochain, nous le mettrons en vente pour une opération immobilière intégrant du logement privé et social et probablement un peu de commerce. Nous avions pensé dans un premier temps y transférer la Maison des associations. Mais ce n'est plus d'actualité. Le site de l'ancienne école de police est plus spacieux, plus facilement accessible et dispose de stationnement gratuit. Alors que le parking de l'UBS sur le site de la Loi a vocation à devenir prochainement un parking public qui sera payant puisque nous sommes en centre-ville. Quand la Maison des associations sera installée à Kercado, nous pourrons aussi mettre en vente ses locaux de la rue de la Tannerie. Et en regroupant diverses associations sur le site de l'ancienne école de police, nous récupérerons plusieurs bâtiments qui seront également mis en vente. Toutes ces ventes cumulées, ajoutées à celles des terrains que nous céderons pour le programme de logement du site de Kercado, nous permettront de financer intégralement l'acquisition de ce site.

AVENUE DU GÉNÉRAL BORGNIS DESBORDES

Réfection des trottoirs

Réalisation de travaux d'enrobé (pose de bitume neuf) sur les trottoirs.

Fin estimée des travaux : fin octobre 2012.
Travaux réalisés en régie par les équipes du Centre technique municipal

RUE DES VÉNÈTES ET RUE DE BROCÉLIANDE

Intervention sur le réseau d'eau

Réparations partielles de canalisations du réseau d'eaux usées réalisées sur les deux rues, à hauteur de 44 mètres linéaires.

Fin estimée des travaux : fin octobre 2012.
Montant investi : 31 000 € TTC.

AVENUE ÉDOUARD HERRIOT

Amélioration des réseaux d'eau

Renouvellement complet des canalisations d'eau potable.

Fin estimée des travaux : mi-novembre 2012.
Montant investi : 300 000 € TTC.

PLACE MAURICE MARCHAIS

Réfection des toitures et charpentes de l'Hôtel de ville

Les parties hautes du bâtiment n'avaient pas connu de réfection depuis sa construction en 1880. L'état d'usure des charpentes et de la toiture a rendu nécessaire la mise en chantier d'importants travaux de rénovation, qui s'étaleront sur quatre années.

Fin estimée des travaux : février 2013 pour la 2e phase (aile sud).
Montant investi : 3 500 000 € TTC pour les 3 phases.

PLACE HENRI IV ET RUE ST-SALOMON

Intervention sur le réseau d'eau

Renouvellement de 17 branchements en plomb sur le réseau d'eau potable.

Fin estimée des travaux : fin octobre 2012.
Coût du traitement : 33 500 € TTC.

RUE DES VIERGES

Amélioration des réseaux d'eau

Renouvellement complet des canalisations : réseaux d'eaux usées, eau potable et eaux pluviales.
Fin estimée des travaux : début décembre 2012.
Montant investi : 548 500 € TTC.



DU 19 NOVEMBRE AU 12 JANVIER › CONCERTS, CONFÉRENCES, ANIMATIONS…

« Un automne à Limur »

Musique, ateliers, contes, conférences… la nouvelle édition d'Un automne à Limur s'annonce très alléchante. Le public pourra y entendre un programme de musique ancienne, sous la direction artistique de Bruno Cocset, consacré au siècle des lumières ; découvrir la lyraviol de Charles Riché et Friederike Dangel ou entrevoir de nouveaux horizons en se laissant porter par les contes en musique. Excepté le Concert de Jordi Savall au Théâtre Anne de Bretagne, tous ces rendez-vous seront GRATUITS.

LE CENTRE DE MUSIQUE ANCIENNE

→ CONCERTS

● **Samedi 24 novembre.** Concert d'ouverture par l'ensemble *l'Escadron volant de la reine : Anne-Marie Beaudette (soprano), Josèphe Cottet et Fiona-Emilie Poupard (violon), Clément Geoffroy (clavecin), Thibaut Roussel (théorbe et guitare baroque), Mathieu Serrano (contrebasse), Antoine Touche (violoncelle et viole de gambe).* ***A 20 h 30, Auditorium des Carmes.***

Trois journées consacrées aux instruments du Centre de musique ancienne de la Ville de Vannes :

● **Samedi 1er décembre.** Concerts - rencontres autour du pianoforte. Au programme : *L'Italie, berceau du pianoforte : œuvres de Scarlatti, Giustini, Rutini, Galuppi, Cimarosa et Mozart.* Par Arthur Shoonderwoerd avec le pianoforte Gérard Tuinman (d'après Johann Andreas Stein - 1780). ***A 15 h, 17 h, 19 h, Salon de musique - Hôtel de Limur.***

● **Dimanche 16 décembre.** Concerts. Par Guido Balestracci (lyraviol), Bertrand Cuiller (clavecin) et Les Basses Réunies. Avec la lyraviol de Charles Riché et Friederike Dangel et le clavecin Marc Ducornet (d'après le clavecin Rückers du musée de Colmar). ***A 11 h, 14 h, 16 h (clavecin), 17 h 30 et 19 h. Salon de musique - Hôtel de Limur.***

● **Samedi 12 janvier.** Concert. Par Pierre Hantaï (clavecin). Avec le clavecin Jean-Michel Chabloz (d'après le clavecin XVIIIe du Château d'Assas). ***A 20 h 30, Auditorium des Carmes.***

Concert événement

● **Mercredi 19 décembre.** Concert exceptionnel de Jordi Savall (viole de Gambe). ***A 20 h 30, Théâtre Anne de Bretagne. Payant. Tarif : 22 €, 17 € (réduit).***

→ CONFÉRENCE

● **Mardi 18 décembre.** *Le Sarangi : un cousin oriental de la viole de gambe…* Par Franck Bernede, ethnomusicologue, grand spécialiste des musiques de l'Himalaya et fondateur, au Népal, du *Singhini Research Centre.* ***A 20 h, Salon de musique - Hôtel de Limur.***


L'Escadron volant de la reine


Les basses réunies

© FRANÇOIS LE DIVENAH


Pierre Hantaï

© PHILIPPE MATSAS


Pascal Lamour et Rémy Cochen

Hôtel de Limur (rue Thiers).
Du 19 novembre au 12 janvier. Rens. et inscriptions aux animations (conférences, concerts, contes…) : Direction des affaires culturelles - Ville de Vannes. ✆ 02 97 01 62 20. Mail : prod.limur@mairie-vannes.fr

ATELIERS DE L'IMAGINAIRE

Les Ateliers de l'imaginaire proposent aux visiteurs de s'embarquer pour un voyage à travers les continents, à la découverte des instruments de musique et des Arts de la parole. Réalisés en association avec le service du Développement social urbain de la Ville, ces Ateliers de l'imaginaire proposeront des spectacles tout public et des animations qui feront vibrer la corde musicale des petits et des grands. **GRATUIT.**

→ CONTES ET MUSIQUE

● **Saveurs mélanges.** Conte musical avec Rémy Cochen (conteur), Kalak Ben Azzouz et Abderrahim Tazi (musiciens). ***En décembre : lundi 3 à 18 h 30 ; mardi 4 à 20 h ; mercredi 5 à 17 h ; vendredi 7 à 20 h ; mardi 11 à 20 h et mercredi 12 à 17 h. Salon de Musique - Hôtel de Limur.***

● **Passages - Treh.** Conte musical avec Rémy Cochen (conteur) et Pascal Lamour (musicien). ***Mercredi 19 décembre à 17 h. Salon de Musique - Hôtel de Limur.***

→ ATELIERS - JEUX

● **Galerie sonore d'Angers - Ouverture sur les musiques du monde.** Une rencontre en famille, dès 3 ans, pour découvrir les joies d'une pratique collective autour d'une sensibilisation au monde des sons et aux sons du monde. Atelier-jeu avec des instruments du Maghreb et d'Afrique noire et découverte des instrumentariums *(ensembles des instruments de musique d'un pays, d'un continent ou d'une œuvre).* ***Les mercredis 12 et 19 décembre à 14 h 30 et 16 h, Hôtel de Limur.***

● **Ateliers De L'imaginaire - Les Petits Découvreurs à Limur.** Des visites à thème, à Limur, menée par le Service du Patrimoine. **Pour les 4-6 ans :** ***En avant la musique*** (mercredi 26 décembre à 15 h), ***Masques et mascarons*** (mercredi 2 janvier à 15 h), ***Ma maison imaginaire*** (vendredi 4 janvier à 15 h)**. Pour les 7-12 ans :** ***Mon hôtel particulier*** (jeudi 3 janvier à 14 h 30), ***Le port en relief*** (jeudi 27 et vendredi 28 décembre à 14 h 30), ***En avant la musique*** (vendredi 4 janvier à 15 h). **Renseignements et Inscriptions pour les petits découvreurs :** Service Patrimoine ✆ 02 97 01 64 00, courriel : patrimoine@mairie-vannes.fr

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

NOVEMBRE - MI-DÉCEMBRE 2012

CROQUEZ VANNES

30 minutes de découverte, le premier et le troisième jeudi du mois à 12 h 45.→ Tarif : **2 €.**

❑ **Un personnage dans la ville : Madame Molé.** → ***Jeudi 8 novembre.*** *R. V. pl. Théodore Decker.*

❑ **La Porte Prison.** → ***Jeudi 2 novembre.*** *R. V. devant la Porte Prison, rue de la Porte Prison.*

❑ **La Cohue : Lies et jeux chromatiques dans les peintures de Hans Seiler (1907-1986).** → ***Jeudi 6 décembre.*** *R. V. Musée de la Cohue, pl. Saint-Pierre.*

SAMEDIS D'ART ET D'HISTOIRE

→ ***Le secteur sauvegardé.*** A l'occasion des 50 ans de la mise en place des secteurs sauvegardés, un guide-conférencier et l'architecte de la Ville feront découvrir au public celui Vannes, son projet d'extension et ses conséquences sur l'urbanisme. ***Samedi 17 novembre à 15 h.*** *R. V. Musée de la Cohue, pl. St-Pierre.*

→ ***Ménimur.*** En écho à l'exposition « *Vannes vue du ciel* » (Château de l'Hermine), visite découverte de ce quartier et de son histoire et évocation du projet de requalification urbaine en cours de réalisation. ***Samedi 8 décembre à 15 h.*** *R. V. devant la bibliothèque de Ménimur, rue Pierre Bonnard.*

VISITES DÉCOUVERTES

→ ***Visite de la ville ancienne. Samedi 3 novembre à 15 h.*** *R.V. Musée de la Cohue, pl. St-Pierre.*

→ ***Les interdits des fortifications.*** Poussez les portes et laissez-vous glisser au-delà des limites autorisées… ***Les mercredis 31 octobre et 7 novembre (vacances scolaires) à 15 h.*** *R. V. Musée de la Cohue, pl. St-Pierre.*

CONFÉRENCE

→ ***L'architecture scolaire à Vannes.*** S'appuyant sur la vingtaine d'écoles, de collèges et de lycées, recensés sur le territoire vannetais par les chercheurs de l'inventaire, c'est l'histoire de l'enseignement à Vannes et l'évolution de l'architecture scolaire au cours des siècles qui seront abordés lors de cette conférence. ***Mardi 20 novembre à 18 h.*** *R. V. Hôtel de Roscanvec, 19 rue des Halles.*

LES PETITS DÉCOUVREURS DU PATRIMOINE

Animations ludiques et insolites pour les 4 - 12 ans pendant les vacances de la Toussaint, du mardi 30 octobre au vendredi 8 novembre à 15 h. Réservation indispensable (nombre de places limité). Tous les rendez-vous ont lieu au Musée de La Cohue, pl. Saint-Pierre.


La rue du port

© JULIE LE MOAL

Pour les 7-12 ans

→ ***Masques et mascarons,*** mardi 30 octobre, 15 h.

→ ***Sur les traces de Pierre, architecte au XIXe siècle,*** mercredi 31 octobre, 15 h.

→ ***Les animaux en folie,*** vendredi 2 novembre, 15 h.

→ ***O vitrail, mon beau vitrail !*** mardi 6 novembre, 15 h.

→ ***À la recherche du trésor perdu,*** mercredi 7 novembre, 15 h.

→ ***Bâtisseurs du Moyen-Âge,*** jeudi 8 novembre, 15 h.

→ ***Fanch le marin,*** vendredi 9 novembre, 15 h.

Pour les 4-6 ans

→ ***Voyage au temps des chevaliers,*** mardi 30 octobre, 15 h.

→ ***Vitraillons !*** Vendredi 2 novembre, 15 h.

→ ***Lire ma ville,*** mardi 6 novembre, 15 h.

→ ***La galerie des animaux,*** vendredi 9 novembre, 15 h.

TARIFS. Visites guidées de la ville : 5,50 € ; 3,50 € (12-25 ans) ; gratuit (- de 12 ans). **Tarif *Petits découvreurs :*** 3,50 €, 26 € (pass pour 10 activités, valable 2 ans).

RENSEIGNEMENTS. Service Patrimoine, les Lavoirs, 15 rue Porte Poterne. ✆ 02 97 01 64 00. Ou (pour les visites au musée) : Musée de La Cohue, pl. Saint-Pierre. ✆ 02 97 01 63 00. Site : www.mairie-vannes.fr /decouvrirvannes *(visites audio).* **Courriel : patrimoine@mairie-vannes.fr**

La Saison du Conservatoire de Vannes

► **Jeudi 15 novembre à 18 h 30. Auditorium des Carmes.** ***Le carnaval des animaux,*** de Saint-Saëns. Par l'Ensemble Instrumental de Vannes. **Direction :** Jean-Yves Fouqueray.

► **Mardi 27 novembre à 20 h. Auditorium des Carmes.** ***L'âme russe dans la tourmente*** (Rachmaninoff et Prokofief). **Piano :** Jean-Gabriel Ferlan. **Présentation :** Nadège Gulyas.

Tarifs et réservations. ***Chaque concert : 13 € et 10 € (réduit). Abonnement trois concerts : 25 €. Réservations à la Billetterie du Palais des Arts (Pl. de Bretagne) ou par téléphone au 02 97 01 62 00. Renseignements au Conservatoire à rayonnement départemental, 16 place Théodore Decker. ✆ 02 97 01 67 00.***

Musée de La Cohue : fermeture temporaire pour travaux

Le Musée de La Cohue est fermé au public depuis le début du mois d'octobre en raison d'importants travaux de rénovation des sols de la salle haute du bâtiment. La réouverture du musée des Beaux-Arts se fera en deux temps. Le rez-de-chaussée, où seront exposés des œuvres des collections permanentes, recevra à nouveau le public à partir du 15 décembre. La salle haute, qui accueillera, entre autres, l'important don de l'artiste peintre et graveur Geneviève Asse, devrait rouvrir fin janvier.

ARCHIVES MUNICIPALES — NOVEMBRE - MI-DÉCEMBRE 2012

Conférences.

l'*Association pour la diffusion et l'animation du patrimoine historique du Morbihan* (ADAPH), en partenariat avec les Archives municipales de Vannes, convient le public à deux cycles de conférences. Le premier, intitulé "*L'invité du Jeudi*", a lieu un jeudi par mois à 17 h 30. Le second, intitulé "*Sur les pas de quelques vannetais illustres*", se tient, quant à lui, un samedi à 15 h en novembre, février, mars et avril. Toutes ces conférences ont lieu aux Archives municipales, 12 avenue Saint-Symphorien et sont **gratuites**. Voici les prochains rendez-vous.

→ **L'invité du Jeudi.** Au programme : ***"Les navires morbihannais aux risques de la Grande Guerre", (1774-1858),*** par René Richard, **jeudi 22 novembre à 17 h 30.**
"Avant le canal… la rivière de l'Oust. Évocation des métiers de l'eau" par Armelle Gautier, **jeudi 13 décembre à 17 h 30.**

→ **Sur les pas de quelques vannetais illustres.** Au programme : ***Le général Baron Gabriel Fabre, (1774-1858).*** Par Yvonick Danard et ***A la découverte de Jean Frélaut, peintre-graveur,*** par Bertrand Frélaut, **samedi 10 novembre à 15 h.**

Exposition :

Vannes vue du ciel 1912-2012 : images d'une métamorphose

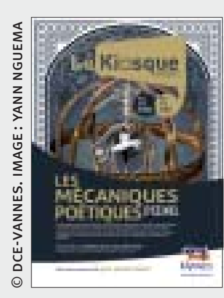

Le quartier de Kercado en construction (8 avril 1968). Fonds Archives municipales - Photo : Heurtier.

Le Service des Archives municipales nous invite découvrir les grandes étapes qui, depuis un siècle, ont façonné la physionomie de la Vannes. Cette exposition, réalisée en coproduction avec l'équipe du Programme de rénovation urbaine de Ménimur, le collectif Mémoires de quartier de Kercado, le service municipal du Développement social urbain et des classes du collège et du lycée Notre-Dame Le Ménimur, propose un parcours balisé par des photos aériennes. Ces photos, dont certaines n'ont jamais été montrées, seront accompagnées de prises de vues au sol et de différents objets afin de plonger les visiteurs dans l'époque évoquée. La partie contemporaine de l'exposition, qui met l'accent sur le quartier de Ménimur, présentera un film vidéo sur la réhabilitation urbaine de ce quartier ainsi qu'une maquette 3D interactive. Les œuvres réalisées par diverses classes du collège et du lycée Notre-Dame Le Ménimur, sur ce thème de la rénovation urbaine de Ménimur, compléteront cette vue d'ensemble.
→ ***Vannes vue du ciel 1912-2012 : images d'une métamorphose.*** **Ouvert tous les jours, du 12 novembre au 21 décembre, de 14 h à 18 h, au Château de l'Hermine, rue Porte Poterne. Entrée gratuite.**

EXPOSITIONS — KIOSQUE CULTUREL

Jusqu'au 11 novembre

EZ3KIEL > Mécaniques poétiques



Il vous reste jusqu'au 11 novembre pour découvrir les intrigantes machines du groupe EZ3kiel. Dix objets, manipulables par les visiteurs, forment une installation numérique interactive, sonore et visuelle à l'esthétique passéiste. Situées à mi-chemin entre le cabinet de curiosité et du mobilier qu'aurait pu créer Jules Vernes pour son Nautilus, ces différentes pièces, bien que d'aspect ancien, n'en renferment pas moins ce qui peut se faire de plus pointu au niveau technologique.
→ **Au Kiosque culturel, quai Tabarly. Ouvert tous les jours de 12 h à 18 h (de 10 h à 18 h les mercredis et samedis). Entrée libre.**

Du 30 novembre au 6 janvier

Le monde merveilleux de la magie



Après EZ3kiel, place à un autre univers, tout aussi étrange et fascinant : celui de la magie. Cette exposition nous invite à découvrir des automates incongrus, de mystérieuses illusions d'optiques ou encore un cercle d'étranges objets interactifs. La partie textuelle de l'exposition évoquera l'histoire de la magie et donnera quelques clés pour comprendre l'ingéniosité des tours de passe-passe. Sans trop dévoiler pour autant les secrets bien gardés des magiciens dont il se murmure que certains pourraient donner quelques représentations pour le plaisir des petits comme des grands ! → **Du vendredi 30 novembre au dimanche 6 janvier 2013, Kiosque culturel, quai Tabarly. Ouvert tous les jours de 12 h à 18 h (de 10 h à 18 h les mercredis et samedis). Entrée libre.**

THÉÂTRE ANNE DE BRETAGNE SAISON 2011-2012

→ Voici les prochains spectacles de la Saison du Théâtre Anne de Bretagne. Notez bien que les spectacles **KATLEHONG CABARET** (mardi 13 novembre) et **PSY** (mardi 12 et mercredi 13 décembre) affichent déjà **COMPLET**.

NOVEMBRE 2012

MARC COPPEY & LES JEUNES SOLISTES DE ZAGREB


© BILJANA GAURINA

→ **MUSIQUE. Direction et violoncelle solo : Marc Coppey.** Remarqué à ses débuts par Yehudi Menuhin, puis Mstislav Rostropovitch, Marc Coppey mène aujourd'hui une brillante carrière internationale, comme soliste et chef d'orchestre. Il est également professeur de musique de chambre au Conservatoire de Paris (Cnsmdp) et donne des master-classes dans le monde entier. **Programme :** *Amando Ivancic, Haydn, Ivo Malec, Tchaikovski.* **Vendredi 9 novembre, 20 h 30. TAB-salle Lesage. Tarif B** (plein tarif : 22 €, tarif réduit : 17 €). *Inclus dans l'abonnement "Bienvenue".*

SELF UNFINISHED, puis RINGS

→ **DANSE. Self Unfinished : solo de Xavier Le Roy. Rings : chorégraphie de Julia Cima.** ***Créations. Coproduction TAB.*** *Katlehong Cabaret* est le résultat d'une rencontre entre Hlengiwe Lushaba, jeune chanteuse, actrice de télévision, performeuse et chorégraphe, et la troupe Via Katlehong Dance, groupe de danse sud-africain. Avec les danseurs, elle a imaginé des numéros virtuoses mêlant danse et jeu. **ATTENTION,** ce spectacle a lieu à Sarzeau. **Vendredi 16 novembre, 19 h. TAB-salle Lesage. Tarif B** (plein tarif : 22 €, tarif réduit : 17 €).

LE BAL DES INTOUCHABLES

→ **INCLASSABLE. Par la Compagnie Les Colporteurs. Mise en scène : Antoine Rigot.** ***Création. Coproduction TAB.*** C'est la troisième venue au TAB de la compagnie de cirque itinérante Les Colporteurs, créée en 1996 par Antoine Rigot (acrobate et cascadeur) et Agathe Olivier (funambule). Pour leur retour à Vannes, Les Colporteurs présenteront leur dernier spectacle, *Le bal des intouchables*, une nouvelle prouesse technique qui réunira, sous chapiteau, huit artistes de cirque et quatre musiciens. Grands frissons garantis. **Mardi 20 novembre, 20 h 30, jeudi 22 novembre, 19 h, vendredi 23 novembre, 20 h 30** et **samedi 24 novembre, 19 h. Sous chapiteau au Parc du Golfe. Tarif A** (plein tarif : 27 €, tarif réduit : 21 €). A partir de 8 ans.

L'ART DE LA FUGUE


© CHRISTOPHE MANQUILLET

→ **INCLASSABLE. Conception et mise en scène : Yoann Bourgeois.** Le jeune et talentueux Yoann Bourgeois donne ici une version inédite de *L'Art de la fugue*, de Jean-Sébastien Bach. A la musique, l'acrobate, trampoliniste, jongleur et danseur y superpose l'art du cirque, dans sa précision et sa rigueur. Une pièce pour deux corps et un piano, pleine de poésie et de cirque dansé. **Jeudi 29 novembre, 20 h 30** et **vendredi 30 novembre, 19 h. TAB-salle Lesage. Tarif B** (plein tarif : 22 €, tarif réduit : 17 €).

MARC JOLIVET FÊTE 40 ANS DE SCÈNE

→ **HUMOUR.** En 2010, le one-man-show de Marc Jolivet qui « *fête 40 ans de scène* » reçoit un accueil triomphal à Paris, Salle Gaveau. Le spectacle, en perpétuel mouvement, se bonifie ensuite en tournée sur les routes de France. Le voici désormais à Vannes dans une ultime version, plus folle que jamais. **Mardi 27 novembre, 20 h 30. TAB-salle Lesage. Tarif A** (plein tarif : 27 €, tarif réduit : 21 €).

DÉCEMBRE 2012

LE ROI DES PAPAS

→ **JEUNE PUBLIC - *MUSIQUE*. Vincent Malone** (*chant, guitare, banjo*), **Étienne Charbonnier** (*contrebasse*), **Pierre Caillot** (*batterie, percussions, claviers*), **Félix Barres** (*guitare*). Vincent Malone est une star auprès des plus jeunes. Dans les cours de récréation, ses tubes sont légions (*Le Ver de terre, L'Ours qui pète et qui rote, Le Boa, Bad Bili, Les Moustiques…*). Vingt ans après ses débuts, sa fantaisie et son grain de folie restent intacts. Et l'insolence reste son fer de lance. **Samedi 1er décembre, 18 h. TAB-salle Lesage. Tarif unique :** 7 €. A partir de 5 ans. ***Hors abonnement.***

LA MESSE EN UT DE MOZART / PHILIPPE HERREWEGHE


© JOSCELIN RENAUD

→ **MUSIQUE. Par l'Orchestre des Champs Elysées et le Collegium vocale Gent. Direction : Philippe Herreweghe** Bien connu des amateurs de musique baroque, Philippe Herreweghe est également un chef tout aussi réputé dans l'interprétation du répertoire classique et romantique. Nous en aurons la confirmation avec cette soirée de concert entièrement consacrée à Mozart. Elle débutera avec *la Symphonie n° 38*, dite « Prague » et s'achèvera par *La messe en ut* qu'Herreweghe avait gravé en 1992 pour Harmonia Mundi et qui reste à ce jour un enregistrement de référence. **Mercredi 5 décembre, 20 h 30. TAB-salle Lesage. Tarif A** (plein tarif : 27 €, tarif réduit : 21 €).

LA VIOLE CELTIQUE / JORDI SAVALL


© TONY PEÑARROYA

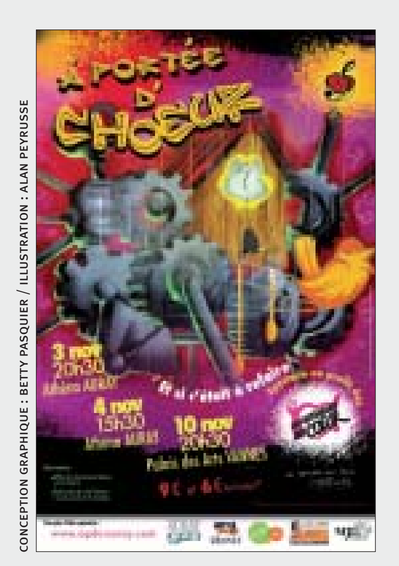
→ **MUSIQUE. Jordi Savall (viole de gambe), Andrew Lawrence-King (harpe), Frank McGuire (percussions).** Le célèbre violiste Jordi Savall s'est fait connaître du grand public français avec la bande originale du film d'Alain Corneau, *Tous les matins du monde*. On entendra ce musicien d'exception au TAB dans un répertoire composé de chansons traditionnelles irlandaises et écossaises. Ce concert fera partie des manifestations organisées cet hiver à l'Hôtel de Limur pour l'inauguration de la Lyraviol, instrument anglais du XVIIe siècle reconstruit à l'atelier de Lutherie de Limur. Jordi Savall y dispensera à cette occasion une master class. **Mercredi 19 décembre, 20 h 30. TAB-salle Lesage. Tarif B** (plein tarif : 22 €, tarif réduit : 17 €).

ENCOR

→ **DANSE. Chorégraphie : Catherine Diverrès. Avec cinq danseuses et danseurs. Chorégraphie : Catherine Diverrès. Avec cinq danseuses et danseurs.** Sur scène, cinq interprètes se croisent dans un univers où se télescopent les musiques, les époques, les mondes, les genres (masculin, féminin), et les costumes. Cette pièce a été créée en septembre 2010 à la Biennale de la danse de Lyon. **Vendredi 21 décembre, 20 h 30. TAB-salle Lesage. Tarif A** (plein tarif : 27 €, tarif réduit : 21 €).

Et si c'était à refaire.
Spectacle au profit des Restos du cœur

C'est la deuxième année consécutive que les membres de l'association *A portée d'Chœur* se produisent sur la scène du Palais des Arts. Après "*Le Cinéma*", titre de leur show 2011, l'association propose "*Et si c'était à refaire*". Un voyage à travers les époques où se mêlent le chant, la musique, la danse et le théâtre, dans une atmosphère qui se veut pleine d'émotions, de joie et d'humour. La troupe, composée exclusivement d'amateurs, a acquis en quelques années toute la rigueur et l'organisation des grandes troupes professionnelles. Créée en 1999, *A portée d'Chœur* a donné son premier spectacle en 2000. Puis, après une pause et une réorganisation interne en 2001, l'association propose un à deux spectacle par an depuis 2002. Du spectacle de cette année, on peut juste dire qu'il entraînera le public sur des chansons de Queen, Yannick Noah, Nina Simone, Ray Charles, Zazie, Claude François, U2 et bien d'autres encore… Comme lors des précédentes éditions, les bénéfices recueillis lors de la soirée du 10 novembre seront versés aux Restos du Cœur du Morbihan. En 2011, le don fut de 10 100 €. Cette somme a permis aux bénéficiaires d'assister à des séances de cinéma et aux enfants qui ne partent pas en vacances de participer à des journées de loisirs dans la presqu'île de Quiberon. Depuis sa création, *A Portée d'chœur* a épaulé les Restos du Cœur à hauteur d'environ 65 000 €.



CONCEPTION GRAPHIQUE : BETTY PASQUIER / ILLUSTRATION : ALAN PEYRUSSE

→ **Samedi 10 novembre à 20 h 30 au Palais des Arts, pl. de Bretagne. Tarif : 9 €, 6 € réduit (réduction sur justificatif aux collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi). Réservation en ce moment à l'Office de tourisme, quai Tabarly. Billetterie au Palais des Arts, le jour de la représentation, de 9 h à 20 h 30. Rens. sur le site de l'association : www.apdc-auray.com ou par téléphone au 06 10 78 42 23.**

Le 25 octobre à l'église St-Guen
Concert de Gospel

L'église Saint-Guen à Ménimur accueillera, le jeudi 25 octobre à 20 h 30, un concert du *Morbihan Gospel Challenge* au profit de l'association *Action Santé Éducation* (ASE). Cette soirée de chants, animée par José Toucet, chanteur soliste et Chef de chœur du "*Morbihan Gospel Challenge*", sera accompagnée musicalement par le pianiste et chanteur Sylvain Toucet. Le public aura également le plaisir de découvrir et d'entendre, tout droit venus de la Nouvelle-Orléans, Brian Lewis et sa femme Monica (chant), les invités spéciaux de ce concert. Brian Lewis (organiste, pianiste, chef de chœur et chanteur) a participé à plusieurs tournées en France en compagnie du Révérend Garret. Il a dirigé la chorale "*New Orleans Gospel Soul Children*" et, en 1998, a reçu le "*Musician's Award from the Gospel Music Workshop of America*". Une partie des bénéfices de ce concert (et du suivant, le 26 octobre à l'église de Merlevenez), sera reversée à l'association *Action Santé Education* pour son action au Bénin. → **Jeudi 25 octobre, 20 h 30, église Saint-Guen, rue Irène Joliot-Curie. Tarifs en prévente : 12 € (réservation à la Maison paroissiale de l'église Saint-Guen ou par téléphone au 06 03 32 30 47). Tarifs sur place le soir du concert : 15 €, 12 € (étudiants, demandeurs d'emploi), gratuit (moins de 10 ans).**

Soirée gospel. Jeane Manson, le 28 novembre à l'église St-Vincent Ferrier

La chanteuse américaine Jeane Manson, installée en France depuis de nombreuses années, donnera un concert mercredi 28 novembre à l'église Saint-Vincent Ferrier. Elle sera accompagnée du Kumisa quartet gospel. Au programme : des chants de Noël ainsi qu'un répertoire classique et sacré, avec entre autres titres, *Ave maria*, *Douce nuit*, *Il est né le divin enfant*, *Alleluia*, sans oublier les grands succès de la chanteuse, comme *La chapelle de Harlem*.

→ **Mercredi 28 novembre, 20 h, église Saint-Vincent Ferrier, rue des Vénètes, à Kercado. Tarifs : 35 €, 32 € (groupes et CE). Réservation dans les réseaux habituels (Fnac, Carrefour, Leclerc…) ainsi qu'à l'Office de tourisme (08 25 13 56 10).**

Concert de reprise de l'Orchestre de chambre de Vannes



L'Orchestre de chambre fera sa rentrée le dimanche 16 décembre à l'église Saint-Vincent Ferrier. Il sera accompagné pour l'occasion par la Maîtrise du Conservatoire de Vannes et l'Ensemble vocal Giocoso (dir : Christophe Le Marec).
Au programme : **Mozart** : *Symphonie n° 40 en sol mineur KV 550* ; *Regina coeli en ut majeur KV 108* et *Vêpres d'un confesseur KV 339* (extraits). Avec Aurélie Barbelin (soprano). **Carl Philipp Emmanuel Bach** : *Concerto pour flûte en ré mineur Wq. 22*. Soliste : Isabelle Gracia.
→ **Dimanche 16 décembre, 17 h 30, église Saint-Vincent Ferrier (rue G. Le Bartz). Tarifs : 11 € ; 9 € (groupes de 10 personnes et plus) ; 4 € (étudiants, chômeurs) ; gratuit (élèves du Conservatoire de moins de 18 ans). Réservations possibles deux semaines avant le concert à la Librairie Cheminant - ✆ 02 97 42 74 11. A l'église St-Vincent Ferrier, le jour du concert - ✆ 02 97 63 22 03.**

ANIMATIONS MÉDIATHÈQUES

❑ CONTES ET SPECTACLES

Séance de conte (tout public). *Séances animées par les Conteurs du Golfe dans le cadre des Racontées de Vannes.* **→ Samedi 27 octobre à 11 h (médiathèque de Kercado) et 15 h (médiathèque de Ménimur). Gratuit.**

Spectacle d'improvisation clownesque sur le thème du conte. *Dans le cadre du festival « Clown hors piste » à Theix* **→ Mercredi 31 octobre à 14 h 30 (médiathèque du Palais des Arts) et 16 h 30 (médiathèque de Kercado). Gratuit.**

En Route ! *Spectacle conté de l'illustrateur Pierre Delye, accompagné à la guitare par Grégory Allaert.* Des histoires de bavards et de musiciens qu'on veut rendre muets, un sournois serpent d'Afrique et un crochet par le tout début du monde, la truculence du conteur répond à la malice de la musique. **→ Vendredi 16 novembre à 20 h, salle Ropartz, Palais des Arts. Tout public à partir de 6 ans. Gratuit.**

❑ AUTOUR DU CONTE


© IRÈNE BONACINA

Exposition des *œuvres originales d'Irène Bonacina* (extraites de l'ouvrage « La drôle de maladie de P'tit bonhomme »). **→ Du 26 octobre au 24 novembre, Médiathèque du Palais des Arts. Gratuit.**

Exposition : *De la bouche du conteur aux mains du lecteur*. Une présentation du métier d'éditeur et de la chaîne du livre. **→ Du 26 octobre au 24 novembre, Médiathèque du Palais des Arts. Gratuit. Exposition en partenariat avec Vannes Agglo.**

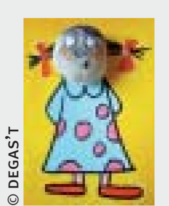
Exposition : *Naissance de la féerie*. *Exposition du Centre de l'imaginaire Arthurien, dans le cadre des Racontées de Vannes (Les Conteurs du Golfe).* Cette exposition réunit des textes de Pierre Dubois et des photos d'Hervé Glot. **→ Du 26 octobre au 17 novembre, médiathèques de Kercado et de Ménimur. Gratuit.**

❑ ANIMATIONS POUR ENFANTS DANS LES MÉDIATHÈQUES

Croq'livres (pour les 4-8 ans). **Mercredi 14 novembre à 11 h. Médiathèque de Ménimur** (rue Pierre Bonnard). 3/4 d'heure d'histoires, de devinettes, de chansons… **Gratuit.** ✆ 02 97 62 68 22.

L'heure du conte (pour les 5-11 ans). **Les mercredis 24 octobre et 28 novembre à 11 h. Médiathèque du Palais des Arts** (place de Bretagne). 3/4 d'heure d'histoires, de devinettes, de chansons… **Gratuit.** ✆ 02 97 01 62 69.

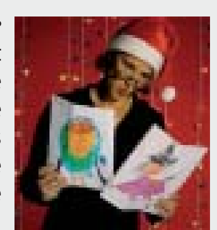
❑ ATELIER ENFANTS


© DEGAS'T

Imagination, écriture, dessin… *Atelier animé par DEGAS'T, auteur illustrateur de livre pour enfants.* A la fin de l'atelier, chaque enfant repartira avec sa création individuelle.
→ Les mercredis 31 octobre *(thème : photo de classe)* **et 28 novembre** *(thème : carte postale)*, **de 14 h à 16 h. Médiathèque de Kercado. Gratuit sur inscription.**

❑ SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Vous avez dit bizarre ? *Spectacle de l'association « Ecoutez-voir ».* Dans la famille, on est détective privé de père en fils… John l'arrière petit fils de John-John-John a pour mission de retrouver une petite fille habillée TOUT de rouge, disparue le matin même, alors qu'elle se rendait chez sa grand-mère ! Comme c'est Bizarre ! **→ Samedi 1er décembre à 15 h, médiathèque de Kercado. Tout public dès 5 ans. Gratuit.**



Le père Noël dans tous ses états. *Spectacle de Marianne Franck.* Trois histoires cocasses et émouvantes d'une petite fille, d'une sorcière amoureuse et d'un Père Noël qui aimerait faire plaisir à tout le monde. Un voyage dans le temps et l'imaginaire de Noël… **→ Samedi 8 décembre à 16 h, médiathèque de Ménimur. Spectacle sur inscription - à partir de 5 ans. Gratuit.**

Le Magasin du bonheur. *Spectacle de l'association « Ecoutez-voir ».* Non… Vous ne le trouverez pas sur l'annuaire, car le *Magasin du bonheur* est réservé aux initiés ! Les clients s'appellent MM. Perrault, Andersen… Vous y trouverez des cailloux pour ne pas vous perdre en chemin, des pommes empoisonnées, du beau et du mauvais temps, un grand choix de loups facétieux… Cette boutique ne serait rien sans la grande BRIGIT… Une vendeuse hors pair à la chevelure flamboyante qui vous proposera les meilleurs ingrédients pour faire de bonnes histoires ! **→ Samedi 15 décembre à 11 h, médiathèque du Palais des Arts. Gratuit sur inscription - à partir de 6 ans.**

Renseignements
Médiathèque de Kercado (place de Cuxhaven - ✆ 02 97 62 69 24). **Médiathèque du Palais des Arts** (place de Bretagne - ✆ 02 97 01 62 69). **Médiathèque de Ménimur** (rue Pierre Bonnard - ✆ 02 97 62 68 24).



Le lac des cygnes. Jeudi 6 décembre au Chorus

Le 6 décembre prochain, les soixante danseurs et l'orchestre du *Saint-Pétersbourg Ballet Théâtre* interpréteront l'histoire du prince et des deux cygnes (le blanc et le noir), composée par Tchaïkovsky entre 1875 et 1876. Cette version du *Lac des cygnes*, légèrement modifiée, se déroulera en trois actes et quatre tableaux. Les amateurs de ballet, ainsi que les non initiés, se laisseront certainement entraîner par cette musique mondialement connue, tout en appréciant l'élégance, le style, la discipline des alignements et l'harmonie d'ensemble qui caractérisent la troupe du Saint-Pétersbourg Ballet Théâtre. **→ Jeudi 6 décembre à 20 h au Chorus, Parc du Golfe. Organisation : INDIGO Production. Tarifs : 55 € (catégorie or, parterre) ; 52 € (catégorie 1, parterre) et 49 € (catégorie 2, tribune). Locations : Leclerc, Carrefour, Fnac, Hyper U et autres points de vente habituels. Renseignements sur www.indigo-productions.fr ou par téléphone au 05 49 73 66 16.**

Danse. Un grand spectacle le 17 novembre pour fêter les 35 ans de l'école Martine Gicquello



C'est l'une des plus anciennes de Vannes. L'école de danse Martine Gicquello fêtera ses 35 ans d'existence le 17 novembre. Cet événement se déroulera sur la grande scène du Palais des arts que la professeure connaît bien pour y organiser régulièrement des galas qui font salle comble. Martine Gicquello a intitulé son spectacle « L'album des 35 ». Mais il ne s'agira pas d'une rétrospective de ses 35 ans de carrière. « *La danse a considérablement évolué depuis mes débuts. Le jazz et la danse moderne y ont contribué. On ne peut pas ignorer l'importance de l'influence de précurseurs comme Maurice Béjart. Pour autant, les pièces qui seront jouées sont récentes. Les plus anciennes datent d'une poignée d'années. Et nous présenterons une nouvelle chorégraphie* ». Ces pièces seront interprétées par sa troupe « Les chipies », les actuelles et les anciennes. « *La compagnie fête ses dix ans cette année. Les premières élèves qui en ont fait partie seront là. Elles s'entraînent d'arrache-pied pour le spectacle et sont plus motivées que jamais. J'espère que certaines de mes élèves, qui sont devenues professionnelles depuis, pourront venir. Tout dépendra de leur agenda* ». Martine Gicquello invite également la compagnie de hip-hop Very Bad Team à venir sur les planches. Cette troupe de danseurs commence à se faire un nom en France et à l'étranger. Elle animera une master classe gratuite le samedi matin, 17 novembre, de 10 h à 12 h, à l'école de danse de Martine Gicquello, avenue de la Marne. Pour y participer, contacter Martine Gicquello au 06 87 53 81 40.

→ **« L'album des 35 » : samedi 17 novembre à 20 h 30 au Palais des Arts. Entrée : 18 €, 12 € en dessous de 18 ans et sur présentation de la carte d'étudiant. Les bénéfices de la soirée seront versés à l'association « Au bonheur des enfants de pédiatrie » qui intervient auprès des enfants malades au centre hospitalier de Vannes.**

Greg'Orian. 20 bougies et un concert



Le Chœur d'hommes Greg'Orian fête ses 20 ans cette année. Un événement qu'il entend marquer par un concert anniversaire, le 2 décembre, à la cathédrale Saint-Pierre. Son nom, le chœur le doit au répertoire exclusif qu'il interprète depuis ses débuts, en 1992 : la musique sacrée d'Orient et d'Occident, à savoir des pièces grégoriennes et byzantines, dont les origines nous ramènent au Moyen-Âge. C'est l'amour de cette « musique de l'âme » qui rassemble, chaque semaine, la trentaine de choristes qui composent la formation, pour des répétitions qui se déroulent à la chapelle de la maison du Diocèse. Pour autant, Greg'Orian se veut un chœur non confessionnel. Pendant des années, c'est Alain Guilloux, son fondateur, qui a été le chef de chœur, fonction qu'assume depuis maintenant deux ans Gérard Bougrier. C'est sous sa direction que se produira Greg'Orian, à la cathédrale, pour son concert des 20 ans. Cet événement gratuit permettra à ceux qui ne connaissent pas ce répertoire d'approcher les morceaux les plus fameux des chants grégoriens et byzantins : « Kyrie Cunctipotens », « Salve Regina », « Tibie Païom », ou encore « Les Béatitudes », un morceau que le chœur interprétera en slavon, la langue originelle bulgare, devenue la langue liturgique orthodoxe. Pour changer, Greg'Orian se permettra un petit écart en interprétant le fameux gospel « O Freedom ». C'est par des chants bretons que débutera le concert, avec la chorale Boeh Santez-Anna, dirigée par le chanoine Adrien Collet.

→ **Concert anniversaire de Greg'Orian. Dimanche 2 décembre, 15 h 30, cathédrale de Vannes, pl. Saint-Pierre. Entrée gratuite.**

CONCERTS | L'ECHONOVA





• **Mercredi 24 octobre, 19 h.** *Documentaire - Débat.* ***Home Studio - The musical revolution*** *(de Jérôme Thomas).* → **Gratuit.**

• **Mercredi 31 octobre, 20 h.** *Abstract hip-hop.* ***Wax Tailor & The Dusty Rainbow Experience + Hugo Kant.*** → **25 €** (sur place) ; **22 €** (prévente) et **20 €** (abonnés, réduit).

• **Du 31 octobre au 22 décembre.** ***Exposition : Dino Voodoo.*** *Exposition de l'illustrateur et character designer Dino. Dans le cadre de Music Act, en partenariat avec Vannes agglo. Exposition visible les soirs de concert. Retrouvez Dino pour deux performances lors du concert de Wax Tailor le 31 octobre et sur la soirée Constellation le 1er décembre.*

• **Samedi 3 novembre, 20 h 30.** *Pop vintage.* ***General Elektriks + Lateef the Truthspeaker.*** → **23 €** (sur place) ; **20 €** (prévente) et **18 €** (abonnés et réduit).

• **Jeudi 8 novembre, 19 h.** *Surprise.* ***Apéro Sonore Secret.*** → **Gratuit.**

• **Mardi 13 novembre, 19 h.** *Musique du monde.* ***Davy Sicard.*** → **10 €** (sur place) ; **7 €** (prévente) et **5 €** (abonnés et réduit).

• **Vendredi 16 novembre, 20 h 30.** *Electro hip-hop.* ***Grems & PMPDJ + Netik + Ody-C.*** → **17 €** (sur place) ; **14 €** (prévente) et **12 €** (abonnés et réduit).

• **Samedi 17 novembre, 20 h 30.** *Rock.* ***Eiffel + The Same Old Band.*** → **25 €** (sur place) ; **23 €** (prévente) et **20 €** (abonnés et réduit).

• **Mercredi 21 novembre, 19 h.** *Conférence de Guillaume Kosmicki, dans le cadre de Music Act en partenariat avec Vannes agglo.* ***Les musiques électroniques des années 80 aux années 2000.*** → **Gratuit.**

• **Vendredi 23 novembre, 20 h 30.** ***Tournée des Trans.*** → **Gratuit.**

• **Samedi 24 novembre, 20 h 30.** *Fusion.* ***Fishbone + Mister Dollar.*** → **23 €** (sur place) ; **20 €** (prévente) et **18 €** (abonnés et réduit).

• **Samedi 1er décembre, 21 h.** *Soirée Constellation #7 (electro).* ***Tha Trickaz + Scratch Bandits Crew + Son Of Kick + Dj Reno.*** → **22 €** (sur place) ; **19 €** (prévente) et **17 €** (abonnés et réduit).

• **Jeudi 13 décembre, 20 h 30.** *Film.* ***Berlin Calling*** *(de Hanne Stöhr).* → **Séance au cinéma La Garenne, rue A. Le Pontois, au tarif habituel.**

• **Vendredi 14 décembre, 20 h 30.** ***Les Inouïs du Printemps de Bourges Crédit Mutuel.*** → **Gratuit.**

CONFÉRENCES

UBS, HERMINE, PALAIS DES ARTS...

→ ASSOCIATION LOS AMIGOS DE ESPAÑA

Les années 12 en Espagne. *Par François Ars, historien, docteur en sciences politiques, enseignant à l'Université de Bretagne-Sud.* Coïncidence ou non ? Toujours est-il que le nombre 12, associé à une date, a jalonné l'histoire de l'Espagne et, par ricochet, celle de l'Europe et du monde. C'est ce que l'historien vannetais François Ars va présenter au cours de cette conférence où il sera question de l'arrivée des Musulmans sur la péninsule ibérique en 711-712 ou encore de l'instauration à Cadix, en 1812, d'un gouvernement provisoire doté d'une constitution inspirée de la Révolution française, en réaction à l'invasion napoléonienne. Il évoquera également la Conférence de Caspe, en 1412, qui posa les fondements de l'unification du royaume de Catalogne-Aragon avec celui de Castille et dont l'un des principaux acteurs fut le prêcheur bien connu des Vannetais, Saint-Vincent Ferrier. → **Mercredi 12 décembre, 18 h, Palais des Arts** (pl. de Bretagne). **Gratuit.**

→ ASSOCIATION AMITIÉ VANNES ESPAGNE


« *Paseo en la playa* », de Joaquín Sorolla.

La peinture espagnole du XIXe siècle et début du XXe. ***Un "entre-deux siècles" très riche et évocateur des différentes facettes de l'Espagne.*** *Par Anne-Marie Lemoussu-Chiron, professeur d'histoire de l'art et conférencière.* Cette conférence mettra en lumière deux visions de L'Espagne. Celle d'une Espagne noire, représentée par Zuloaga et Solana et celle d'une Espagne blanche, représentée par Sorolla. Entre ces deux sensibilités et dans le foisonnement des mouvements artistiques qui se superposent à l'orée du XXe siècle, la conférence montre qu'en constante relation avec Paris, capitale de la peinture nouvelle, la plupart de ces artistes adoptent de nouveaux langages, mais restent aussi les héritiers de Greco, Ribera, Goya en préservant leur part d'hispanité. → **Mercredi 14 novembre, 19 h 30, Palais des Arts** (pl. de Bretagne). **Gratuit.**

→ CONFÉRENCE MUSÉE DE LA COHUE

L'Estampe, entre l'original et le multiple. Conférence au cours de laquelle Céline Chicha-Castex, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, posera la question du multiple dans l'art contemporain. → **Samedi 17 novembre, 15 h, Château de l'Hermine** (rue Porte Poterne). **Tarifs : 5 €, 3 € (réduit). Réservation et billetterie au Musée de la Cohue (à partir de 14 h 30).**

→ BRETAGNE VIVANTE - RÉSERVE NATURELLE DE SÉNÉ

Les rendez-vous d'Histoire Naturelle : cycle de conférences organisé par Bretagne Vivante, la Réserve Naturelle des Marais de Séné et l'UBS.

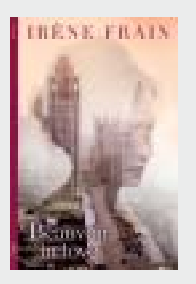
Biodiversité, génétique et société. *Par Pierre-Henri Gouyon, Professeur et chercheur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Agro-Paris, Sciences-Po Paris.* Grâce aux progrès de la génétique, les biotechnologies se développent à grande vitesse. Elles soulèvent cependant de nombreux débats concernant les risques pris mais aussi les aspects éthiques ou économiques.



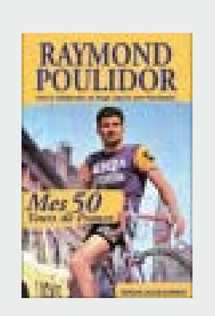
Face au débat sur les OGM, par exemple, les scientifiques ont souvent considéré les critiques comme essentiellement obscurantistes. Pourquoi tant d'incompréhension ? Peut-on espérer l'avènement d'un véritable échange entre science, technique et société dans le champ de la biologie ? → **Mardi 13 novembre, 20 h 30, Palais des Arts** (pl. de Bretagne). **Gratuit.**

Quelle place pour les grands mammifères dans la France moderne ? *Par François Moutou, vétérinaire, Président d'honneur de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM).* Au cours du siècle dernier, toutes les espèces de grands mammifères sauvages ont fortement régressé en France ou ont réellement disparu, comme le loup et le Lynx. Les plans de chasse pour les ongulés (sangliers, cerfs, chevreuils) et les réintroductions et renforcements de population (de loup notamment), mises en œuvre à partir des années 1970 sont-ils payants ? Quelles questions posent-ils ? En ce début de XXIe siècle, quelle place accordons-nous encore à la grande faune sauvage ? → **Mercredi 12 décembre, 20 h 30, UBS-Tohannic** (amphi Yves Coppens, rue Yves Mainguy) **Gratuit.**

Cafés Littéraires
avec Irène Frain et Raymond Poulidor



Pierre Défendini accueillera, le 15 novembre à 19 h, l'écrivain, journaliste et historienne Irène Frain. Elle viendra à Vannes présenter son dernier ouvrage, "*Beauvoir in love*" (éd. Michel Lafon) ; un livre qui relate la relation passionnée entre Simone de Beauvoir et l'auteur américain Nelson Algren.



Le 13 décembre, toujours au même endroit et à la même heure, c'est l'ancien champion sportif, Raymond Poulidor, qui viendra parler de "*Mes 50 Tours de France*" (éd. Jacob Duvernet). Un livre dans lequel il revient sur les 50 Tours qu'il a suivis, comme coureur puis comme animateur et commentateur de la Grande Boucle. Chaque café littéraire sera clôturé par une séance de vente et de dédicaces



Cinécran : le Mois du film documentaire

Le début d'année est très riche en projections pour l'association vannetaise de cinéma Cinécran. Après sa *Leçon de cinéma*, le début de sa programmation annuelle d'*Art et essai*, sa *soirée courts métrages* et sa *Fête du cinéma d'animation*, Cinécran enchaîne avec son traditionnel *Mois du film documentaire* qu'elle relaie une nouvelle fois, en partenariat avec les Artisans filmeurs associés, Amigos de España et l'Association culturelle de l'IUT.

1 Il était une fois… Le charme discret de la bourgeoisie. ***D'Anne Andre*** (en présence d'intervenants d'Amigos de España), ***France, 2011, 52 mn.*** Décryptage du film de Luis Buñuel "*Le charme discret de la bourgeoisie*" (1972). → **Vendredi 9 novembre, 20 h 30. Palais des Arts, pl. de Bretagne. Gratuit.**

2 Le monde perdu. ***De Vittorio De Seta*** (en présence de Barbara Vey, documentariste) ***Italie, 1954-58, 1 h 02, série de courts métrages.*** Un témoignage poignant sur le travail des pêcheurs, mineurs, ouvriers et paysans du sud de l'Italie. → ***Jeudi 8 novembre, 20 h 30, Trussac Café (5 pl. Anatole France).*** **Gratuit.**

3 L'Ange de Doel. ***De Tom Fassaert*** (en présence du réalisateur), ***Belgique/Pays-Bas, 2011, 1 h 16.*** A 75 ans, Émilienne refuse de quitter Doel, village de Belgique flamande qui doit être démoli pour élargir le port d'Anvers. → ***Jeudi 15 novembre, 20 h 30, Maison de quartier de Conleau (9 allée du lavoir).*** **Gratuit.**

4 Monsieur M, 1968. ***De Laurent Cibien et Isabelle Berteletti*** (en présence d'Isabelle Berteletti), ***France, 2011, 52 mn.*** Chronique d'une vie, à travers des faits divers annotés au quotidien sur des agendas. → ***Jeudi 22 novembre, 20 h 30, Maison de quartier de Conleau (9 allée du lavoir).*** **Gratuit.**

5 Le cinéaste est un athlète : conversation avec Vittorio De Seta. ***De Vincent Sorrel et Barbara Vey*** (en présence de Barbara Vey), ***France, 2010, 1 h 20.*** → ***Mercredi 7 novembre, 20 h 30, salle des Alizés (7 allée du Ponant).*** **Gratuit.**

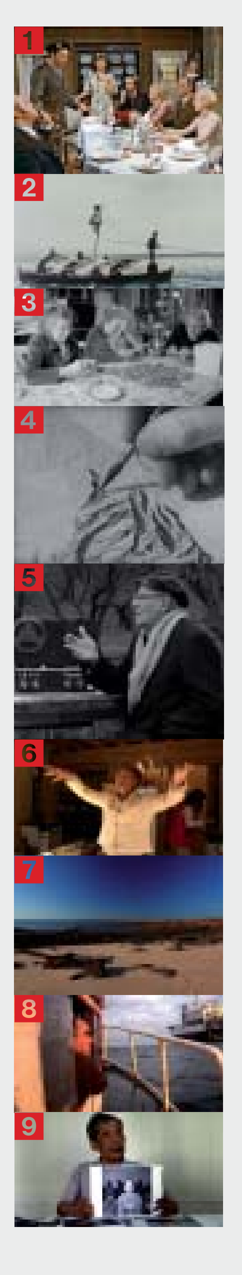
6 Le bonheur… terre promise. ***De Laurent Hasse*** (en présence du réalisateur), ***France, 2011, 1 h 23.*** Le regard original d'un cinéaste sur la France et le quotidien de ses habitants. → ***Mercredi 28 novembre, 18 h, Amphi B, IUT (8 rue Montaigne).*** **Gratuit.**

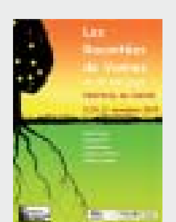
7 Heritage Fight. ***D'Eugénie Dumont*** (en présence de la réalisatrice), ***France, 2012, 1 h 45.*** La petite ville de Broome, située dans la dernière contrée sauvage d'Australie, est menacée par l'installation de la seconde plus grande usine à gaz de la planète… → ***Lundi 5 novembre, 20 h 30, Cinéville La Garenne, 12 rue A. Le Pontois. Payant.***

8 The Pipe. ***De Risteard O Domhnaill*** (en présence du réalisateur), ***Irlande, 2011, 1 h 23.*** Dans un coin reculé de l'ouest de l'Irlande, des villageois font face au projet d'implantation d'un gazoduc… → ***Lundi 19 novembre, 20 h 30, Cinéville Garenne. Payant.***

9 Duch, le maître des forges de l'enfer. ***De Rithy Panh*** (en présence de James Burnet, journaliste), ***France/Cambodge, 2012, 1 h 43.*** Sous le régime Khmer rouge, Kaing Guek Eav, dit Duch, a dirigé la terrifiante machine à éliminer les opposants au pouvoir en place. → ***Mardi 27 novembre, 20 h 30, Cinéville Garenne. Payant.***

Tarifs pour le cinéville La Garenne : 8,20 € ; 6,20 € (réduit) ; 5,20 € (adhérents cinécran). **Programmation complète :** www.cinecran.org





Les 9, 10 et 11 novembre - Festival de contes
> Les Racontées de Vannes

Les 9, 10 et 11 novembre prochains, l'Association des Conteurs du Golfe organisera son Festival de contes intitulé : *Les racontées de Vannes*. Au menu : de nombreux contes, gratuits ou payants, ainsi que des conférences. Des séances pour les scolaires, les maisons de retraites et la maison d'arrêt sont aussi prévues. Voici le programme tout public de cette manifestation.

Vendredi 9 novembre
→ **Pendant l'après-midi.** Contes de gourmandise au Salon du chocolat, au Chorus
→ **18 h.** Inauguration du Festival à l'Office de Tourisme, quai Tabarly.
→ **20 h 30.** *L'île de l'arbre qui chante*, par ***Fiona Mcleod*** (à partir de 8 ans). Auditorium des Carmes. **Tarifs : 6 €, 4 €** (- de 12 ans).

Samedi 10 novembre
→ **9 h 30.** *Causerie autour de l'art du conte*, par ***Fiona Mcleod*** (public adulte). Auditorium des Carmes. **Gratuit.**
→ **10 h 30.** *Écoute comme ça sent bon*, par ***Michel Corrignan*** (+ de 4 ans). Espace Henri Matisse, rue E. Jourdan. **Gratuit.**
→ **11 h.** *Du coq à l'âne*, par ***Sylvie Gougay*** (pour les 2-3 ans). Centre Socioculturel de Kercado. **Gratuit.**
→ **11 h 30.** *Le Bô'b'art*, apéro conte. Place Maurice Marchais. **Gratuit.**
→ **16 h.** Scène ouverte aux conteurs amateurs. Auditorium des Carmes. **Gratuit.**
→ **18 h 30.** *Apéro conte*. Aux amis de la BD, rue Hoche.
→ **20 h 30.** *Le grand large*, par ***Alain Le Goff*** (+ de 8 ans). Espace Henri Matisse, rue E. Jourdan. **Tarifs : 6 €, 4 €** (- de 12 ans).

Dimanche 11 novembre
→ **15 h.** *Contes de ma ferme en écosse*, par ***Fiona Mcleod*** (de 4 à 8 ans). Moulin de Gourvinec, Saint-Nolff. **Gratuit.**
→ **15 h.** *Conférence : les fées ont une histoire*, par ***Claudine Glot*** du Centre de l'Imaginaire Arthurien (public adulte). Auditorium des Carmes. **Gratuit.**
→ **17 h.** *Pot de clôture du Festival*. Auditorium des Carmes.

Programme complet du festival sur le site http://lesconteursdugolfe.blogspot.fr

VOTEZ POUR CHANGER

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est une préoccupation majeure. L'Union Européenne s'est engagée en adoptant un Plan Climat Énergie opposable à chaque État membre et en intégrant dans sa « Stratégie 2020 » l'objectif d'une économie durable à faible émission carbone.
La France a pour sa part transposé la plupart de cette directive à travers la loi « Grenelle 2 » notamment en visant la division par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.
Dans le cadre de la Conférence environnementale de septembre dernier, François Hollande a remobilisé le pays autour du développement durable. Parmi les défis prioritaires, il a engagé clairement la transition énergétique pour sortir du tout nucléaire et du tout pétrole en favorisant l'innovation, la sobriété et l'efficacité énergétique.

LE RÔLE CLÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Toutes les Collectivités territoriales doivent agir dans la mesure où 50 % des émissions de gaz à effet de serre procèdent des transports et de l'habitat. C'est donc avec elles que les avancées se réaliseront que ce soit en terme de baisse de la consommation d'énergie des bâtiments, de réduction des déchets et de leur valorisation, des modes de déplacement doux, d'aménagement urbain équilibré ou bien encore d'énergies renouvelables. Investir dans « l'économie énergétique », c'est aussi améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens.
Dans notre région, un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) revêt un caractère essentiel puisque la Bretagne souffre depuis longtemps d'une alimentation électrique insuffisante. Afin de réduire sa dépendance énergétique, Vannes Agglo dont la croissance démographique est constante ne peut que participer à la déclinaison du pacte électrique breton sur son territoire. Celui-ci prévoit le passage de 8,5 % d'autonomie à 34 % à l'horizon 2020.

En approuvant son PCET le 27 septembre 2012, la Communauté d'agglomération du pays de Vannes a – enfin ! – rejoint le concert des groupements de communes et des villes de France engagées dans cette voie depuis 2004.

POURSUIVRE ET AMPLIFIER L'ACTION LOCALEMENT

Pour s'assurer que la question climatique imprègne réellement les actions publiques de Vannes Agglo, la création d'une Agence d'urbanisme et de l'énergie nous semble fondamentale. Celle-ci serait chargée, en amont, de veiller à l'intégration des enjeux énergétiques dans toutes les politiques intercommunales et, en aval, de mesurer l'évolution de la production d'énergies renouvelables sur le territoire local.
Par ailleurs, la déclinaison des objectifs du PCET en actions concrètes dépend de l'articulation avec chacune des 24 communes de Vannes Agglo et, en particulier, avec Vannes qui concentre à elle seule les problématiques de transports, qui compte 65 % des emplois et 87 % des élèves du secondaire ou bien encore 85 % des surfaces commerciales.
Le maire vient d'annoncer la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en affichant des axes imposés par le « Grenelle 2 ». C'est mieux que rien mais tout reste à faire !

La Gauche Vannetaise : **Nicolas LE QUINTREC, Claude JAHIER, Christian LE MOIGNE, Anne CAMUS, Jean-Pierre MOUSSET, Micheline RAKOTONIRINA, Jean-Jacques PAGE**

Permanence des élus : samedi de 10 h à 12 h au 2, rue du moulin – 56 000 Vannes. Tel. 02 97 47 80 65.
Blog : www.lagauche-vannetaise.org
Mail : elus.lagauchevannetaise@voila.fr



VANNES PROJET CITOYENS

TUNNEL DE KÉRINO : LE TROU D'UBU

Initialement estimé à 23 millions d'euros en 2008 (somme déjà importante au regard de nos capacités d'investissement), la majorité nous annonce après 15 mois de silence que le tunnel de Kérino coûtera finalement 70 millions d'euros : 14 M € de subventions, 3,5 M € pour le réaménagement du port de commerces, auxquels s'ajoute un remboursement de 2,2 M € annuel durant 25 ans. Il s'agit du plus lourd investissement jamais réalisé par la ville

UN PROJET UBUESQUE

Ce projet dont l'objectif principal est d'optimiser le passage des 10 allers-retours de plaisanciers par jour (chiffre 2011) est-il prioritaire en temps de crise ?
Pourquoi ne pas avoir étudié l'hypothèse d'un pont à bascule (estimé à 20 M€) ? Pourquoi ne pas laisser simplement le pont fermé aux heures de pointe ? Pourquoi ne pas annoncer l'ouverture du pont avant le centre-ville ? Pourquoi ne pas utiliser l'aire d'attente en aval du pont ? Le flux de nouvelles voitures sera-t-il absorbé par les ronds-points des quartiers attenants ? Aucun débat, aucune étude sur ces sujets…
Impossible d'avoir des réponses à ces questions en commission extra-municipale des déplacements : celle-ci ne se réunit plus depuis l'arrivée du nouveau maire. Une telle somme méritait pourtant une consultation élargie.

UN ENDETTEMENT MASSIF

Par ailleurs, le maire a finalement choisi un Partenariat Public Privé (PPP) avec le groupe VINCI pour construire et financer cet ouvrage. Or, ce type de marché selon la cour des comptes est considéré comme le plus coûteux pour les collectivités.
Avec un budget moindre (30 M €), il est pourtant possible de réparer durablement le pont actuel et de créer un réseau de bus en site propre, rapide et sécurisé à l'échelle de la ville.
Le groupe VINCI peut se réjouir. Les Vannetais vont lui verser 2,2 M € pendant 25 ans, augmentant l'endettement de manière massive aux dépens d'autres choix : le logement, la revitalisation du centre-ville, l'aide aux activités et aux commerces vannetais, les services publics, les transports en commun, les aménagements cyclables, la formation et l'enseignement.

Visiblement, le nouveau maire, David Robo, n'a pas les mêmes priorités que les Vannetais.

Marion LE BERRE, Franck POIRIER, Nadia MOREL, Sylvain COQUEREL, élus du groupe **VANNES PROJET CITOYENS**. ✆ 06 81 40 95 25.
→ **www.vannes-projet-citoyens.fr - vannesprojetcitoyens@gmail.com**

Merci d'indiquer vos coordonnées

Nom :

Prénom :

adresse :

Téléphone :

Vannes, le :

Courrier à adresser à : M. le Maire, Hôtel de ville - B.P. 509 - 56 019 Vannes CEDEX ou par courrier électronique : contact@mairie-vannes.fr

Vous avez la parole

Monsieur le Maire,





Courrier des lecteurs : pas de réponses aux lettres anonymes. La municipalité a pour principe de ne pas répondre, dans le courrier des lecteurs du Vannes Mag, à des lettres anonymes, mais uniquement à des courriers signés, ayant reçu au préalable une réponse nominative.

Navettes de Bus Gratuites

« Je vous félicite pour le nouveau dispositif navettes gratuites les jours de marché qui est très intéressant, il serait judicieux de faire la même chose pour les autres quartiers. En effet, maman de jeunes enfants habitant Ménimur, je me vois souvent obliger à contre cœur de prendre ma voiture pour me rendre au marché, le prix des billets de bus revenant trop cher : 1,30 €/aller/personne, soit 7,80 € pour me rendre avec mes deux enfants au marché. Me garer au Chorus + prendre le bus pourrait être une solution mais un peu « expédition » tout de même.
Ne pourrait-on pas imaginer des navettes gratuites les mercredis et samedis matins de différents points de départ de la Ville ? » **Mme Lydie D.**


© MARC GALLIC

« Madame. La navette « marché » a vocation de permettre aux personnes, qui se rendent au marché en voiture, de stationner en dehors du centre-ville sur le parking relais du Parc du Golfe. Son but n'est pas de se substituer aux transports en commun ».

Jours d'affluence à VanOcéa

« Bonjour. Allant régulièrement à la piscine de VanOcéa nager dans le bassin sportif, je suis déçu de l'attitude des personnes gérant ce lieu. Aujourd'hui, il y avait beaucoup de monde dans le bassin ludique sûrement dû au mauvais temps, mais comme celui-ci était plein, plusieurs personnes se sont rendues dans le bassin sportif en pensant que c'était également un bassin ludique, je ne pouvais donc pas nager dans le couloir avec matériel car il y avait des personnes qui prenaient toute la largeur du couloir pour y discuter et les autres couloirs étaient occupés avec des enfants avec brassières qui plongeaient de tous les côtés. J'ai demandé aux personnes de quitter le couloir car celles-ci ne nageaient pas, ce qu'ils ont refusé de faire. Je suis donc allé voir la maître-nageuse pour lui expliquer, elle m'a répondu que c'était les vacances scolaires et qu'il y avait beaucoup de monde. La maître-nageuse a quand même été leur dire, mais les personnes n'ont pas quitté le couloir, ce qui m'a fait quitter la piscine. Je suis arrivé à 15 h et je suis parti à 15 h 30, contre deux heures habituellement. J'ai demandé à la personne gérant la caisse de me rembourser, ce qu'elle a catégoriquement refusé, pouvant me refaire rentrer mais pas me rembourser. Je viens toute l'année à VanOcéa, et je trouve scandaleux le manque de rigueur concernant la gestion de leur client, si le bassin ludique ne peut pas contenir plus d'un certain nombre de personnes, pourquoi continuer à en recevoir au détriment des personnes qui viennent à l'année nager au bassin sportif ? »
M. Yohan A.


© YANNICK COUPÉ

« Monsieur. Après trente minutes de baignade, vous avez décidé de quitter l'établissement, faute de pouvoir nager dans l'une des lignes d'eau du bassin sportif. En période de forte affluence, il est difficile de répondre favorablement à l'ensemble des usagers, la priorité étant donnée à la sécurité. A titre d'information, l'établissement a enregistré une fréquentation de 907 baigneurs le 14 août. Malgré votre désapprobation, nous tenons à vous préciser que le personnel municipal en charge de la surveillance et de la sécurité a scrupuleusement respecté le règlement intérieur de VanOcéa. En effet, conformément à l'article 7, les maîtres nageurs sauveteurs ont toute autorité pour fermer un ou plusieurs bassins lorsque l'hygiène et/ou la sécurité des utilisateurs n'est plus assurée et, a fortiori, une ligne d'eau réservée à quelques nageurs. Aussi, durant la période estivale, nous vous invitons à privilégier une pratique, soit entre 12 h et 14 h, soit après 18 h. »

Divers

« Monsieur le Maire. Quand sera-t-il possible que les agents de la Capitainerie n'attendent plus les retardataires lors de l'ouverture du pont de Kérino. Un TGV se prend à l'heure. Enfin, il serait bon que les SDF qui dorment dans le kiosque à musique ne s'y trouvent plus vers midi en train de se réveiller à grand coup de bière quand les gens cherchent un endroit pour se protéger de la pluie. Où est la Police ? » **Un internaute.**

« Monsieur. La Capitainerie du Port de Vannes a mené une réflexion afin d'apporter des solutions techniques plus satisfaisantes lors des ouvertures et fermetures du Pont de Kérino à la circulation automobile. Il est espéré, qu'à terme, elles apporteront une amélioration des conditions de fonctionnement à la fois pour les automobilistes que pour les plaisanciers. Quelques dispositions ont déjà été prises et sont actuellement en vigueur comme :
- diminution du nombre de fermetures du pont afin d'inciter les plaisanciers à se regrouper au niveau des pontons d'attente,
- suppression des fermetures du pont entre 8 h et 8 h 30, 12 h et 12 h 30, 17 h et 17 h 30
Pour votre information, une fermeture du pont peut durer entre 8 et 25 minutes selon le nombre de bateaux à faire passer.
Nous vous informons, par ailleurs, que vous pouvez vous procurer gratuitement « le guide des ouvertures du pont » auprès de la Capitainerie. »

Circulation aux abords des écoles

« Monsieur le Maire. « Je viens, par la présente, vous adresser une requête concernant la circulation en face de l'école « Sacré-Cœur », rue Laënnec. Les sorties de l'école posent de graves questions.
1° - lorsque les parents viennent chercher leurs enfants, ils mettent leurs véhicules n'importe comment empêchant la fluidité de la circulation. Certaines mères de famille n'hésitent pas à stationner devant les barrières métalliques qui protègent l'entrée de notre rue.
2° - les enfants sortent sans consigne en courant vers les voitures de leurs parents dans un désordre indescriptible. L'un deux est venu taper dans le véhicule de mon mari qui « essayait » (mot faible) de rentrer rue Laënnec. Faudra-t-il attendre l'accident pour que quelque chose soit fait ! La solution passe par un règlement de la sortie des enfants de cette école avec un agent privé ou public assurant le passage sécurisé des élèves et organisant la circulation. » **Mme Nicole D.**

« Madame. Il s'agit d'un problème de comportement des élèves et de leurs parents. Aussi, nous informons la Direction de cet établissement scolaire de vos remarques, en la priant de bien vouloir aviser ses élèves et leurs familles du danger occasionné par ces attitudes. Nous demandons également à la police municipale de veiller à faire respecter le stationnement et la circulation dans ce quartier, notamment aux heures de pointe ».

Chemins piétonniers

« Bonjour. Chaque jour je passe en vélo le chemin qui longe la RN 165 de l'avenue du 4 août vers le VMTC de Ménimur, en passant par l'arrière des Géraniums de Ménimur et non seulement ce chemin est toujours sale (bouteilles de bière, papiers, sacs plastiques…). Ce chemin est très fréquenté par les enfants qui vont à l'école chaque matin (St Guen, Notre Dame le Ménimur, St Ex.) et depuis plusieurs jours nous avons un énorme poteau avec une base en béton qui bloque le passage. Hier soir une personne handicapée en fauteuil roulant n'a pas pu passer à cause de ce poteau que moi-même je ne pouvais déplacer seule. Je vous saurai grée d'entretenir ce chemin « communal » et d'enlever ce poteau inutile rapidement. »
Une internaute

« Madame. Nous avons pris bonne note de vos remarques relatives à l'entretien du chemin qui longe la RN165, depuis l'avenue du 4 août jusqu'au Tennis Club Vannetais de Ménimur. Nous vous informons que nous avons demandé au service des espaces verts de vérifier régulièrement l'état de ce chemin et de veiller à le maintenir en bon état de propreté ».

Sécurité à la Piscine de Conleau

« Salut. Je vous envoie ce message car ayant 15 ans, je vais souvent à la piscine de Conleau. Je trouve que la sécurité y est négligée :
- lorsqu'on monte sur les échelles, nous glissons à cause de l'eau, et personnellement j'ai failli tomber la tête la première sur la digue, et j'y tiens à ma tête !
- il manque une échelle au niveau du restaurant à côté du plongeoir, j'ai failli là aussi, et mes amis, tomber car on doit lever la jambe trop haut.
Et la digue est trop horizontale à côté du plongeoir, et ce n'est pas interdit d'y sauter (sauter / plonger) alors que sauter (pas plonger) y est beaucoup plus dangereux que du plongeoir. Au moins faire un truc pour les échelles ça serait bien ». **Un internaute.**


© MARC GALLIC

« Monsieur. Nous devons tout d'abord vous informer que la piscine de Conleau n'est pas équipée de plongeoir. Des panneaux ainsi que des pictogrammes disposés autour du bassin rappellent que le plongeon y est interdit. Cette interdiction est rappelée à l'article 2 du règlement de police de la baignade de Conleau : « par mesure de sécurité, le plongeon est interdit dans et à partir des bords de la piscine d'eau de mer ». Cette information est affichée sur les panneaux en façade du poste de secours. Pour votre propre sécurité, nous ne pouvons que vous recommander le respect le plus strict de cette réglementation. »

Vestiges romains

« Bonjour. Je serais curieux de savoir s'il reste d'autres portions d'époque gallo-romaine, en dehors des jardins des remparts, visibles et accessibles depuis le domaine public (rue ou passage) ? ». **M. Daniel G.**

« Monsieur. Les recherches effectuées par nos services montrent qu'il n'existe pas d'autres portions de rempart de cette époque visibles depuis le domaine public. Cependant un grand pan de mur antique est encore conservé mais situé dans une propriété privée au 38 rue Thiers. Un segment de rempart romain a été relevé également par Patrick André au n° 8 rue Gustave de Closmadeuc. Vous pouvez trouver toutes ces informations dans l'ouvrage « les remparts de Vannes, découverte d'une ville fortifiée » réalisé il y a quelques années sous la houlette du service patrimoine ou prendre contact avec ce dernier pour de plus amples précisions. »

Plus de verdure place J. Le Brix

« Amoureux de Vannes pour y habiter depuis toujours (j'ai 21 ans), mais expatrié à Paris, je suis aussitôt allé voir le résultat des travaux rue Joseph le Brix lorsque je suis rentré la semaine dernière. Et quelle ne fut pas ma stupéfaction !!! Pas une trace de verdure… Pas une fleur, une jardinière, un arbre, un arbuste, rien… Pas même un banc… Juste des grandes dalles blanches, des pavés blancs, du béton, pour ce qui est devenu une large artère sans vie…
Pitié, ne recommencez pas le travail effectué sur l'esplanade du port, ou quantité d'arbres ou de verdures n'ont pas été remplacés… Il faut de la vie !!! Cela passe par de la verdure ! Même de cette dérive bétonnière (dont les dalles et pavés blancs utilisés à outrance font partie) ! » **M. Vincent S.**

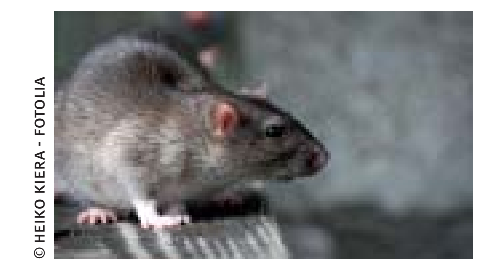
« Monsieur. Nous avons le plaisir de vous informer que des plantations seront effectuées au cours de la saison hivernale. Par ailleurs, nous vous précisons qu'à l'achèvement de la pose des abribus, en cours de réalisation, la place sera à nouveau équipée en mobiliers urbains : arceaux à vélos, bancs, corbeilles de propreté ».

Cale de mise à l'eau envasée

« Monsieur le Maire. Nous sommes des utilisateurs réguliers depuis plusieurs années des cales de mise à l'eau de Kérino. Nous sommes très étonnés de l'envasement de ces cales. En effet, pour embarquer ou débarquer, nous sommes obligés de nous enfoncer de 10 cm dans la boue noire. L'état des marées n'y change rien. Il est vraiment dommage de constater que la Ville de Vannes ne fasse pas le nécessaire par respect des plaisanciers. Les cales des communes avoisinantes (Barrarach, Montsarrac, Larmor Baden) sont, quant à elles, parfaitement nettoyées et agréables d'accès. »
Mme Florence D.

« Madame. Cette zone portuaire fera très prochainement l'objet de travaux très importants comme la construction du passage inférieur de Kérino (tunnel) qui impliquera le déplacement du quai du port de commerce. A cette occasion, il sera procédé au dévasage de cette zone ».

Dératisation : les conseils avisés de Gérard Richard


© HEIKO KIERA - FOTOLIA

Gérard Richard, employé au Centre technique municipal de Vannes, est chargé de la dératisation en milieu urbain. C'est lui qui intervient à domicile pour établir un diagnostic et conseiller les Vannetais lorsqu'il est averti de la présence de rongeurs à tel ou tel endroit. Il nous explique ici ce qu'il faut faire pour éviter l'intrusion et la propagation des rats et des souris chez soi ou à proximité. Suivez le guide.


© MARC GALLIC

Gérard Richard, employé municipal chargé de la dératisation en milieu urbain.

Qu'est-ce qui attire les rongeurs dans un jardin, une maison, un immeuble ou encore un entrepôt ?

Les rats et les souris partagent notre territoire et dépendent presque totalement de nous pour leur subsistance. Ils vont donc s'installer et se reproduire là où ils trouvent de la nourriture. Et en ville, il y en a partout. En particulier dans les locaux de stockage des poubelles ; surtout lorsque celles-ci sont mal fermées, débordantes, détériorées ou encore renversées. Les corbeilles de rues contenant des déchets alimentaires sont également très prisées. Et plus encore les sacs poubelles déposées sur le trottoir en dehors des heures et des jours de collecte. Les personnes qui prennent cette très mauvaise habitude attirent non seulement les rongeurs mais les incitent à s'installer à proximité immédiate de leur source de nourriture.

Ces rongeurs que l'on ne voit jamais ou presque, où s'installent-ils en attendant leur pitance ?

Dans toutes les zones encombrées : caves, garages, greniers, dépôts et autres locaux. Ainsi que dans les zones isolées, délaissées ou abandonnés telles que les bâtiments privés et les entrepôts désaffectés, les terrains et les jardins en friches, les zones insalubres…

Que doit-on faire pour éviter d'attirer les rongeurs chez soi ?

Il est primordial pour cela d'appliquer la règle simple du chacun chez-soi. Cela consiste tout simplement à supprimer toutes possibilités pour les rongeurs de nidifier, de circuler et d'accéder à la nourriture en contrôlant minutieusement tous les points d'accès possible : grilles d'aération, pieds de mur, pieds de bardage et dessous de portes, sorties de tuyau, gaines techniques, chaufferie, sous-sol, cave, réserves, etc. Tous ces points d'accès doivent être colmatés ou obstrués par des dispositifs anti-intrusions : grilles, grillages à maillage étroit, plaque métallique, ciment…

Comment repère-t-on la présence de rongeurs ?

Cela se remarque en intérieur par des dégradations de matériaux, une consommation de nourriture, la présence d'excréments, une odeur inhabituelle, des traces de pattes et de queues dans la poussière, des bruits de grattement, surtout la nuit. A l'extérieur, on le constate par la présence de galeries dans les massifs, dans les pelouses, autour du composteur de déchets verts… On le voit aussi par la présence d'excréments et, à certains endroits, par des concentrations de coquilles d'escargots, un animal dont le rat est très friand.

Que peut-on faire pour chasser les rats et les souris de chez-soi ?

Il existe tout un arsenal de produits rodenticides. Mais il faut avoir conscience que ces produits chimiques ne sont pas sans danger pour l'homme et l'environnement. Tant qu'on ne sait pas combien de rongeurs sont présents, il est inutile de disperser ce type de produits un peu partout. Vous risqueriez d'empoisonner vos animaux domestiques et les oiseaux du jardin. Mieux vaut attirer le rongeur dans un endroit que l'on peut surveiller régulièrement. Il est assez facile de fabriquer soi-même un poste à rongeur efficace et qui ne nuit pas à l'environnement. On le réalise avec un tube en PVC (voir notre encadré). Je voudrais aussi rappeler aux personnes qui traitent leurs réseaux privés contre les rongeurs, qu'il faut ne faut jamais jeter des appâts dans les conduites. En agissant de cette manière, on ne sait absolument pas si l'appât aura une quelconque

Les conseils de Gérard pour **fabriquer un poste à rongeurs**

« Utiliser un tube en PVC rigide d'une longueur de 40 cm et d'un diamètre maximum de 0,80 cm. Créer une ou deux ouvertures dans la partie centrale à l'aide d'une perceuse à cloche ou d'une scie à métaux. L'ouverture doit être suffisamment large pour recevoir l'appât. Dans l'axe de l'ouverture, fixer par le dessous une vis d'une longueur légèrement inférieure au diamètre du tube, sur laquelle vous fixerez l'appât rodenticide. Couper un autre tube du même diamètre sur une longueur suffisante pour recouvrir l'ouverture. Découper un quart de sa circonférence et coiffer l'ouverture avec la partie restante (voir photos ci-dessus). Avantage du système : le produit rodenticide n'est plus en contact direct avec le sol, le rongeur le consomme sur place et ne peut le sortir, ce qui réduit considérablement le risque d'ingestion de l'appât par un autre animal. Pour plus de sécurité, un coude peu s'ajouter aux deux extrémités. Lorsque le poste est prêt, il suffit de le déposer dans un massif, au pied d'un mur, sur le passage du rongeur. Les rongeurs se déplacent de préférence le long des obstacles, en bas des murs, collés à ceux-ci. Ils adorent se réfugier dans des tubes car ils s'y sentent parfaitement positionnés dans l'espace et donc en toute sécurité. »



utilité et, en plus, on pollue les réseaux. La bonne façon de faire consiste à mettre l'appât en suspension, en le maintenant avec un fil de fer contre la paroi du regard, afin qu'il ne touche pas le fond. Vous pouvez ainsi contrôler la consommation du produit et agir de façon efficace.

Vous disiez à l'instant que les rongeurs sont attirés par les composteurs de déchets verts. Comment peut-on éviter leur intrusion dans ces équipements de plus en plus utilisés ?
Les rongeurs sont attirés par les odeurs de décomposition que dégagent les composteurs. Ils creusent des galeries pour y pénétrer. Pour leur bloquer le passage, il y a deux choses simples à faire : fermer le couvercle de son composteur et fixer une grille à maillage étroit à même le sol à l'endroit où il est installé.

Que fait la Ville de Vannes pour aider ses concitoyens à lutter contre la propagation des rongeurs en ville ?
D'abord, elle donne l'exemple en contrôlant et en traitant régulièrement tous les bâtiments communaux, ainsi que les réseaux publics. Elle traite également deux fois par an tous les cours d'eau en partie souterraine. Elle intervient aussi dans les parcs et jardins lorsqu'une présence de rongeurs est signalée ou repérée. La Ville réalise enfin deux campagnes annuelles de dératisation à l'intention des Vannetais, au printemps et à l'automne. Ces campagnes sont annoncées dans Vannes Mag par un coupon de correspondance, comme celui que l'on trouve dans ce numéro, qui permet de dresser une cartographie des zones les plus touchées et d'agir en conséquence.

Pourquoi y a-t-il nécessité de lutter contre la prolifération des rongeurs ?
Entre autres raisons, parce que ces animaux sauvages sont nuisibles pour l'homme. Les souris, et plus encore les rats, sont, par leur régime alimentaire et leurs conditions de vie, porteurs de nombreuses maladies contagieuses qui se transmettent facilement à l'homme et aux animaux domestiques. Elles peuvent se transmettre par leur présence, leur contact ou encore par les urines. C'est pourquoi la loi impose certaines règles d'hygiène et de prévention visant à éviter l'introduction des rongeurs dans les habitations et autres lieux de vie. Dans le Morbihan, comme dans tous les autres départements, ces dispositions sont précisées dans le règlement sanitaire départemental de la préfecture **(*)**. Il faut que chacun ait à l'esprit que la dératisation relève d'une responsabilité collective. C'est par nos façons de faire et nos négligences que nous attirons les rongeurs. Si l'on veut éviter cela, il faut simplement se comporter de façon responsable au lieu de penser que c'est uniquement aux services publics de régler les problèmes.

(*) Règlement sanitaire départemental du Morbihan (Section 4, art. 119) : *« Les propriétaires d'immeubles ou établissements privés, les directeurs d'établissements publics doivent prendre toutes mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection ainsi mis en place. Ils doivent, conjointement avec les locataires ou occupants, vérifier périodiquement si les caves, cours, égouts particuliers, entrepôts, locaux commerciaux, locaux à poubelles, logements des animaux domestiques, etc., ne sont pas envahis par ces nuisibles et faire évacuer tous dépôts de détritus et déchets susceptibles de les attirer. Lorsque la présence de rongeurs est constatée, les personnes visées aux alinéas ci-dessus sont tenues de prendre sans délai les mesures prescrites par l'autorité sanitaire en vue d'en assurer la destruction et l'éloignement. La même obligation s'impose lors de la démolition des immeubles ainsi que sur des chantiers de construction. »*

✂

Réservé aux services

Traitement : .... Secteur : ....

Contrôle : .... Fiche n° : ....

CAMPAGNE DE DÉRATISATION → QUESTIONNAIRE

M. ou Mme .... téléphone ....

Domicile ....

SIGNALE LA PRÉSENCE DE : ❑ RATS ❑ SOURIS

Questionnaire à remplir et à déposer ou expédier sous enveloppe timbrée

VANNES

AVANT LE 16 NOVEMBRE 2012

à : ▸ Centre administratif municipal, 7 rue Joseph Le Brix - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex

ou ▸ Centre Technique Municipal (CTM) - Zone du Prat, avenue du Général Weygand - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex

→ Personne à contacter :
M. Richard (CTM) au 06 23 31 71 04 (du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h).

Jusqu'au 31 décembre : pensez à vous inscrire sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale. Cette démarche se fait en mairie. Date limite d'inscription pour 2012 : lundi 31 décembre.

Qui est concerné ? Les personnes ayant changé d'adresse. A savoir, **les nouveaux Vannetais** installés précédemment dans une autre commune et qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste électorale à Vannes, **ainsi que les Vannetais ayant changé de domicile à Vannes (*)** et qui n'ont pas encore communiqué ce changement en mairie.

Où faut-il s'inscrire ? Au Service Citoyenneté de la Ville de Vannes, rez-de-chaussée bas du Centre administratif municipal, 7 rue Joseph Le Brix. Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h. **Ouverture exceptionnelle le samedi matin, de 9 h à 12 h, pendant tout le mois décembre.** Renseignements au 02 97 01 61 70.

Quels documents faut-il fournir ? • **Pour les nouveaux Vannetais :** une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). • **Pour les électeurs vannetais ayant changé d'adresse sur Vannes :** un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

On peut aussi s'inscrire par correspondance. Dans ce cas, il faut joindre à sa demande d'inscription (à adresser à Monsieur Le Maire - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex) les photocopies des pièces justifiant son identité et son domicile. Les nouveaux Vannetais doivent aussi préciser le nom de la commune de leur précédente inscription. Un formulaire d'inscription (type Cerfa) est à votre disposition en téléchargement sur le site Internet de la Ville de Vannes (*www.mairie-vannes.fr - rubrique "Démarches administratives", puis cliquer sur le pictogramme "Élections" dans "Citoyenneté-Réglementation". Vous allez ensuite dans le menu "Services en ligne et formulaires" et vous cliquez sur "Demande d'inscription sur les listes électorales [Formulaire - Cerfa n° 12669*01]*).

L'inscription peut aussi se faire en ligne. Pour cela, il faut procéder de la même manière que pour le téléchargement du formulaire d'inscription que nous venons d'expliquer et choisir, au final, la demande d'inscription par "Téléservice". Vous suivez ensuite les instructions à l'écran. **Précision importante :** il vous sera demandé, pour cette démarche en ligne, de fournir vos justificatifs d'identité et de domicile sous forme numérisée.

(*) L'avis de réexpédition postale ne s'applique pas au courrier électoral qui est systématiquement retourné en mairie par La Poste.

Recensement militaire : obligatoire pour les jeunes de 16 ans

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes de 16 ans (garçons et filles). **Pour se faire recenser, ils doivent se présenter en mairie (Centre administratif municipal, 7, rue Joseph Le Brix) entre la date de leur 16e anniversaire et les trois mois suivants.** Pour les démarches administratives, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). La démarche peut aussi être effectuée par le représentant légal de la jeune fille ou du jeune homme.

→ **Renseignements complémentaires : service Citoyenneté de la Ville de Vannes. ✆ 02 97 01 61 61.**

Plantations en limite de propriété : ce qu'il faut savoir

La Ville de Vannes reçoit assez régulièrement des courriers ou des mails de Vannetais qui souhaitent connaître la réglementation relative aux plantations en limite de propriété. Voici donc ce qu'il faut savoir.

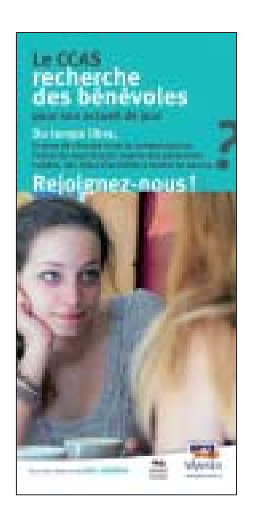

© FOTOLIA

A défaut de règlements ou d'usages locaux, comme les règlements de copropriété ou de lotissements qui comprennent souvent des clauses relatives aux plantations, les règles à respecter sont celles fixées par **l'article 671 du Code civil.** Ce texte stipule que les plantations d'arbres, arbrisseaux et autres arbustes sont autorisées à proximité de la limite séparative avec la propriété voisine à condition de respecter les distances suivantes : **à 2 mètres minimum de cette ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse (ou dépassera) 2 mètres et à 50 centimètres minimum pour les plantations d'une hauteur inférieure à 2 mètres.** Cette distance se mesure à partir du milieu du tronc.

Tout en veillant à respecter les distances de plantation en mitoyenneté, il va de soi que tout un chacun se doit aussi d'entretenir et d'élaguer ses plantations en limite de propriété afin de ne pas gêner son voisinage. Il en va de même pour les haies plantées en bordure du domaine public. Elles doivent être régulièrement élaguées pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs et la visibilité des usagers de la route. Des panneaux de signalisation masqués par la végétation peuvent occasionner de graves accidents. Pensez-y.

Le CCAS de Vannes recherche des bénévoles pour son accueil de jour

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) assure chaque année, de la mi-octobre à la fin avril, un accueil de jour pour les personnes sans domicile ou très isolées. Cet accueil, situé au 24 avenue Victor Hugo, leur permet de trouver un abri et d'accéder à divers services de première nécessité (écoute, conseils, soutien moral, orientation, aides aux démarches administratives…). On peut aussi y lire la presse du jour, confectionner son repas, prendre une douche et pratiquer, si on le souhaite, diverses activités de détente et de loisirs (jeux éducatifs, informatique, activités artistiques…).



L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi, de 12 h à 17 h 30. Il peut recevoir jusqu'à 17 personnes, homme ou femme, de manière tout à fait anonyme. Ce service est assuré par un agent du CCAS, épaulé par un travailleur social et par des bénévoles issus, pour partie, d'associations caritatives vannetaises.

→ **Le CCAS recherche actuellement des bénévoles pour accompagner cet accueil de jour.** Si vous avez du temps libre, le sens de l'écoute et de la communication, l'envie de vous investir auprès des personnes isolées, des idées d'activités ou d'ateliers à mettre en œuvre… **n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Christelle Frossard (service action sociale et insertion du CCAS), en téléphonant au 02 97 01 65 22.**

Un bénévole à l'accueil de jour s'engage pour un hiver. Il est présent sur place une demi-journée par semaine au minimum et participe aux réunions d'équipe qui rassemblent tous les intervenants de l'accueil de jour.

Nouvel Horizon : des permanences à l'hôpital pour sortir de l'alcool

L'association Nouvel Horizon, créée en 1995, apporte aide et soutien aux personnes victimes de l'alcool. Elle tient pour cela une permanence mensuelle à l'Hôpital Chubert. Les personnes confrontées aux problèmes d'alcool, que ce soit par leurs proches, leur métier ou personnellement, peuvent y trouver écoute, conseils et soutien. Les entretiens sont individuels, anonymes et gratuits.

→ Permanences les 2es jeudis de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, au bureau des associations de l'hôpital (accès par le hall d'entrée de l'hôpital). Rens. ou rendez-vous auprès de Pierre Le Corvec au 02 97 54 20 39 ou à pierre.le-corvec@orange.fr

PARUTION

LE FRISSON DES DÉPARTS

Yvon Boëlle, Jean-Claude Bourlès



« *Je voudrais te transmettre le frisson des départs dans l'allégresse des matins silencieux.* » C'est par cet exergue, emprunté à Xavier Grall, que débute ce livre de voyage ou plutôt d'invitation au voyage. Un livre à deux voix, celle de l'écrivain-voyageur Jean-Claude Bourlès et celle du photographe-voyageur Yvon Boëlle. On y respire à pleins poumons l'amour des grands espaces et l'on comprend, au fil des pages, des rencontres et des paysages somptueux qui défilent sous nos yeux, pourquoi ces deux voyageurs insatiables cultivent inlassablement ce besoin d'évasion qui n'est autre qu'un besoin vital. Le Morbihannais Yvon Boëlle a réuni pour cet ouvrage une sélection de ses plus belles photos de voyages, proches ou lointains, des côtes irlandaises aux montagnes de Galice, de la baie du Mont-Saint-Michel aux plaines de Castille et de la forêt de Brocéliande aux chemins de Compostelle. Un très beau livre, spirituel et propre à la rêverie, servi par la photogravure aux petits oignons d'un grand professionnel : Jean-Louis Véronique, le patron de l'entreprise vannetaise Photext.

→ Aux éditions Salvator, 168 p. 23 €.

Accompagnement scolaire. L'Association pupilles étudiants pour la ville recherche des bénévoles



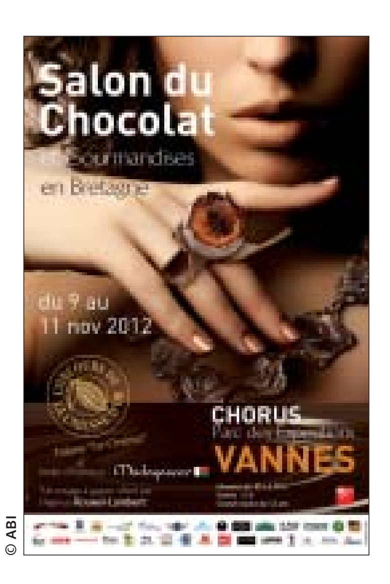
Près de 180 étudiants bénévoles s'investissent chaque année depuis 1997 au sein de l'association PEV (Pupilles étudiants pour la ville) pour lutter contre l'échec scolaire en accompagnant des élèves en difficulté, du CP à la 3e. Cette association, connue aussi sous l'appellation "Un bon coup de pouce", intervient dans plusieurs communes du Morbihan : Vannes, Auray, Hennebont, Lanester et Lorient. L'accompagnement scolaire individuel proposé par l'asso PEV (c'est ainsi qu'elle se présente elle-même) a lieu deux heures par semaine au domicile de l'enfant et en présence de ses parents. A Vannes, cet accompagnement, qui intègre aussi des activités socio-éducatives, fait partie des actions financées au titre du Programme de réussite éducative (PRE) de la Ville de Vannes. Forte de son succès, l'asso Pev manque de bénévoles et fait donc appel à de nouveaux étudiants volontaires. Elle précise à ce propos que « *chaque bénévole bénéficie de l'appui d'une équipe et partage son expérience au cours d'ateliers avec les autres bénévoles. Cette expérience*, poursuit-elle, *peut être valorisée dans le parcours universitaire et professionnel de l'étudiant.* »

→ Contact pour une participation bénévole à cet accompagnement scolaire : assopev@yahoo.fr ou 06 42 08 69 10. Siège de l'association : 46 av. du 4 août. Site : pevunboncoupdepouce.jimdo.com. Facebook : Asso Pev.

VOS RENDEZ-VOUS AU CHORUS

9, 10 ET 11 NOVEMBRE

3e SALON DU CHOCOLAT



© ABI

L'organisateur du salon, Stéphane Henrio, est lui-même maître-chocolatier. Autant dire qu'il n'y a que les artisans qui ont droit de cité dans ce Salon du chocolat et des gourmandises. Par gourmandises, comprenez les gâteaux, caramels, fruits secs, miels, confitures et pâtes de fruits dont se délectent petits et grands. Plusieurs concours d'envergure nationale seront organisés pendant les trois jours du salon. La manifestation fait aussi la part belle aux animations : show de coiffures chocolatées, défilés de robe en chocolat, body painting, démonstrations et dégustations de cuisine. Les enfants auront aussi l'occasion de mettre la main à la pâte au cours d'ateliers qui leur seront réservés. → **Salon ouvert du vendredi 9 au dimanche 11 novembre, de 10 h à 19 h. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place.**

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

7e SALON STUDYRAMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES



Les élèves de terminale n'ont pas que le bac en tête, ils doivent aussi se préoccuper de ce qu'ils feront ensuite. Et dès maintenant. C'est en effet entre janvier et mars qu'ils devront faire leur choix en se rendant sur la plateforme Internet qui regroupe la quasi-totalité des formations de l'enseignement supérieur (www.admission-postbac.fr). Ce choix, on l'imagine, a fait l'objet d'un cheminement amorcé il y a déjà quelque temps. Pour aider les lycéens à affiner leur décision, le salon Studyrama regroupera en un même lieu, le 8 décembre prochain, 70 établissements d'enseignement supérieur : universités, IUT, BTS, écoles de commerce et d'ingénieurs, Centres de formation d'apprentis (CFA)… Au total, ce sont plus de 300 formations post-bac auxquelles auront accès les lycéens et leurs parents, dans des domaines les plus larges possible, des sciences, à l'art, en passant par le tourisme, l'agroalimentaire ou bien encore l'environnement. Studyrama ne s'adresse pas qu'aux futurs bacheliers, il se veut aussi force de proposition pour les étudiants de niveau bac +1 à bac +5. Tous les visiteurs - ils étaient 5 600 lors de la précédente édition - pourront également assister à des conférences animées par des professionnels de l'orientation. Sur l'espace « Vie étudiante », il sera possible d'obtenir des informations très pratiques sur les bourses, la couverture santé, le logement, etc. Ainsi que des offres de stages ou de jobs étudiants. → **Samedi 8 décembre, de 10 h et 18 h. L'entrée est gratuite, mais pour éviter de faire la queue, il est possible de retirer une invitation sur le site www.studyrama.com (rubrique salons).**

1ER, 2 ET 3 DÉCEMBRE

18e SAGA

SALON DE LA GASTRONOMIE ET DES ARTS CULINAIRES

C'est le genre de salon que l'on apprécierait de visiter tout le long de l'année, mais dont le positionnement dans le calendrier, il faut bien le dire, arrive fort à propos alors que les fêtes de fin d'année ne sont plus très loin. De quoi faire provision de foie gras, saumon fumé, vins, champagne, gourmandises de toutes sortes sans lesquelles les réveillons ne sont pas tout à fait ce qu'ils doivent être. Le Salon de la gastronomie et des arts culinaires (SAGA) est un des piliers de la programmation du Chorus avec 17 éditions au compteur. Une longévité qui s'explique par la qualité et la diversité des produits présentés par la centaine d'exposants présents chaque année au Chorus. En marge des stands, les organisateurs proposent chaque jour toute une palette d'animations avec, en point d'orgue, les démonstrations assurées par le nouveau Club des chefs du Golfe du Morbihan. Thierry Seychelle du Roscanvec, Vincent David du Pressoir et Olivier Samson de la Gourmandière seront de la partie ; pour ne citer que ces trois noms. → **Salon ouvert samedi 1er et dimanche 2 décembre, de 10 h à 19 h et lundi 3 décembre, de 10 h à 18 h. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place.**

17, 18 ET 19 NOVEMBRE

13e SALON HABITAT IMMOBILIER

Le salon Habitat Immobilier réservera une belle place cette année à la décoration, avec la présence de nombreux professionnels du secteur. Ils représentent une part importante des 240 exposants conviés à cette nouvelle édition du salon. De quoi faire le plein d'idées pour aménager son intérieur et découvrir les nouvelles tendances en matière de déco. A côté de cela, les visiteurs trouveront des interlocuteurs pour se renseigner en matière de chauffage, d'isolation, d'huisseries, de vérandas… Enfin c'est dans le hall B que se trouveront les financeurs de projets, mais aussi les conseillers en gestion du patrimoine, promoteurs et autres constructeurs. → **Salon ouvert samedi 17 et dimanche 18 novembre, de 10 h à 19 h et lundi 19 novembre, de 10 h à 18 h. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 16 ans. Restauration sur place.**

CALENDRIER SPORTIF








Photos : Pascal Robert

27 OCTOBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Brest Basket 29 (Prénat. masc.) Salle du Bondon ou de Kercado
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / AS Saint Barthélémy D'anjou VB Salle omnisports de Kercado

3 NOVEMBRE
Handball : Handball Pays De Vannes / AGL HB Fougères (Prénat. Masc.) Salle omnisports du Foso
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / Vandœuvre-Nancy (Division Excellence Féminine) Salle omnisports de Kercado

9 NOVEMBRE
Football : VOC / Rouen (Nat.) Stade de la Rabine

10 NOVEMBRE
Haltérophilie : 2e journée du Championnat de France des clubs de N2 Hommes (VAC Haltérophilie) Salle n° 3 de Kercado
Handball : Handball Pays De Vannes / CPB Rennes 2 (Prénat. masc.) Salle omnisports du Foso
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / AS de Chantepie (Nationale 3 masc.) Salle omnisports de Kercado

11 NOVEMBRE
Rugby : RCV / Langon (Nat. B et Féd. 1) Stade Jo Courtel

17 NOVEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Saint Malo CJF (Prénat. masc.) Salle du Bondon ou de Kercado
Haltérophilie : 2e journée du Championnat de France des clubs de N1B Féminines (VAC Haltérophilie) Salle omnisports de Kercado
Tennis de Table : AJK Vannes / Poitiers TTACC 86 2 (Nat. 2 Dames) Salle n° 3 de Kercado

24 NOVEMBRE
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / Amiens Longeau Métropole VB (DEF) Salle omnisports de Kercado

25 NOVEMBRE
Rugby : RCV / Saint Jean D'Angely (Nat. B et Féd. 1) Stade Jo Courtel

1er DÉCEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Montfort BC (Prénat. masc.) Salle du Bondon ou de Kercado
Football : VOC / Bastia CA (National) Stade de la Rabine
Handball : Handball Pays de Vannes / PL Lambezellec Brest (Prénat. masc.) Salle omnisports du Foso
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / Quimper Volley 29 (Nat. 3 masc.) Salle omnisports de Kercado

2 DÉCEMBRE
Rugby : RCV / Tyrosse (Nat. B et Féd. 1) Stade Jo Courtel

15 DÉCEMBRE
Basket-Ball : UCK/NEF Vannes / Betton CS (Prénat. masc.) Salle du Bondon ou de Kercado
Tennis de Table : AJK Vannes / Saint Maur VGA 1 (Nat. 2 Dames) Salle n° 3 de Kercado
Volley-Ball : Vannes Volley-Ball / VBC Chamalierois (DEF) Salle omnisports de Kercado

Collecte de sang les 3 et 4 décembre au Palais des Arts

L'EFS Bretagne (Établissement français du sang) compte sur une large participation des donneurs bénévoles lundi 3 et mardi 4 décembre à l'occasion de la collecte de sang qui sera organisée pendant ces deux jours au Palais des Arts (pl. de Bretagne), de 13 h 30 à 19 h 30. Le parking de surface situé à l'arrière du bâtiment (au-dessus du parking souterrain) sera réservé à l'attention des donneurs pendant ces tranches horaires.

L'EFS Bretagne nous indique qu'il a dû faire face cette année « *à une très importante augmentation des besoins des malades, de l'ordre de + 7 % par rapport à l'année 2011. Cette situation impose une vigilance très forte de la part de l'EFS qui doit maintenir un niveau de réserves optimal dans un contexte exigeant et recueillir plus de 800 dons chaque jour pour répondre aux besoins des 30 000 malades en Bretagne.* »

Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

→ Pour plus d'informations sur les dons, les collectes, rendez-vous sur www.dondusang.net

VANNES MAG EST IMPRIMÉ SUR UN PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT PAR UN IMPRIMEUR CERTIFIÉ IMPRIM'VERT



VANNES MAG • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION. **Directeur de la publication :** David Robo. **Siège :** Hôtel de Ville - Service Information - ☎ 02 97 01 60 30. **Rédaction :** Marc Gallic, Grégory Le Falher, Grégory Prijac, Loïc Berthy, Véronique Méter. **Illustration de une :** Marc Gallic. **Photo du maire** (éditorial) **:** François Maréchal. **Maquette et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Photographies :** François Le Divenah, Marc Gallic, Grégory Le Falher, Pascal Robert. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Les Presses de Bretagne - Cesson-Sévigné (35). **Tirage :** 38 250 exemplaires. **Dépôt légal :** octobre 2012- ISSN 1260-4186. **Site Internet Ville de Vannes :** www.mairie-vannes.fr. **Courriel Ville de Vannes :** contact@mairie-vannes.fr - **Standard Ville de Vannes :** ☎ 02 97 01 60 00.

Notre prochaine édition (Vannes Mag n° 77) sera diffusée en boîtes aux lettres du lundi 10 au vendredi 14 décembre 2012 (semaine 50).

UN AUTOMNE À LIMUR

DU 19 NOVEMBRE 2012 AU 12 JANVIER 2013

LE CENTRE DE MUSIQUE ANCIENNE
CONCERTS & CONFERENCES

Direction artistique Bruno Cocset

JORDI SAVALL // PIERRE HANTAÏ
BERTRAND CUILLER // GUIDO BALESTRACCI
FRANCK BERNEDE // ARTHUR SCHOONDERWOERD

L'ESCADRON VOLANT DE LA REINE
LES BASSES REUNIES

LES ATELIERS DE L'IMAGINAIRE
ANIMATIONS & RENCONTRES

GALERIE SONORE D'ANGERS
LES ARTS DE LA PAROLE
LES PETITS DECOUVREURS

HÔTEL DE LIMUR - RUE THIERS - VANNES
-ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION-

contacts : Direction des affaires culturelles
02 97 01 62 20 / prod.limur@mairie-vannes.fr



Pour vous rendre la ville **plus passionnante**




www.mairie-vannes.fr